Bulletin Communal

RENDEUX

Commune de Rendeux
Rendeux - Beffe - Hodister - Marcourt

N°154
Mars 2022
Bulletin d'informations communales

Vos élus

BOURGMESTRE

LERUSSE Cédric
Rue des Martyrs, 30
6987 MARCOURT
0476/91.17.70
cedric.lerusse@rendeux.be

1ère ÉCHEVINE

CARLIER Audrey
La-Golette, 16A
6987 RENDEUX
0479/37.44.59
audrey.carlier@rendeux.be

2ème ÉCHEVIN

COLLIN Louis-Philippe
Rue de la Forêt, 28
6987 MARCOURAY
0479/02.15.64
louis-philippe.collin@rendeux.be

3ème ÉCHEVIN

ONSMONDE Frédéric
Route de Marche, 45
6987 RENDEUX
084/36.83.09 – 0473/84.79.96
frederic.onsmonde@rendeux.be

PRÉSIDENTE DU CPAS

DETHIER Lucienne
Lavaux, 17
6987 CHEOUX
084/47.73.23 – 0472/75.46.20
lucienne.dethier@rendeux.be

CONSEILLÈRE

SPEYBROUCK Elise
Place du Marché, 5
6987 HODISTER
0474/20.03.37
elise.speybrouck@rendeux.be

CONSEILLER

TRICOT Benoît
Rue du Monument, 22
6987 WARISY
0478/58.81.05
benoit.tricot@rendeux.be

CONSEILLER

CORNET Albert
Rue de l'Eglise, 55
6987 BEFFE
0478/52.63.33
albert.cornet@rendeux.be

CONSEILLER

DEPIERREUX Sébastien
Rue des Hêtres, 24A
6987 NOHAIPRE
0475/45.72.70
sebastien.depierreux@rendeux.be

CONSEILLÈRE

RASKIN Carole
Rue de Hotton, 69
6987 RENDEUX
0496/94.13.00
carole.raskin@rendeux.be

CONSEILLER

RASKIN Marc
Route de Soy, 17B
6987 TRINAL
0470/69.38.64
marc.raskin@rendeux.be

CONSEILLER

SONET Dominique
Rue de Dochamps, 3
6987 DEVANTAVE
0473/68.71.98
dominique.sonet@rendeux.be

Sommaire

Vous avez l'âme d'un photographe ?

Vous aimez la photographie, la nature, le patrimoine, les animaux, les festivités, votre commune,... ? Nous sommes toujours à la recherche de photos pour illustrer notre bulletin communal.

Transmettez-nous les vôtres **en bonne qualité** afin qu'elles soient mises à l'honneur lors de nos différentes communications !

Une clé USB, un CD, un envoi Wetransfer ou un email à l'adresse **communication@rendeux.be** sont les bienvenus tout au long de l'année.

Rédaction - Documentation - Diffusion
ADMINISTRATION COMMUNALE
Diffusion gratuite - Reproduction interdite

Copyright photos :
Olivier Lefèvre, Nathalie Gillet, Louis-Philippe Collin, Pierre-Eric Leclerc, Nicole Seron, La Girondaine, Deborah Bastin, Louise Grévisse, Eline Rigelle, Muriel Ringlet, Lino Gillain, Les balades de Zuleika.

- Vos élus 2
- Edito 4
- Actualités 5
- Environnement 8
- Enseignement 12
- Etat civil 21
- Communication 22
- Culture 23
- Finances 28
- Agriculture 34
- Sports 35
- Travaux 36
- Énergie 40
- CPAS 45
- Santé 47
- CCCA 48
- Solidarité 50
- Rencontres et témoignages 52
- Devoir de mémoire 56
- Divers 57
- Événements 58
- Infos utiles 62
- Services de garde 63

Edito

Cédric
LERUSSE
Bourgmestre

Madame,
Monsieur,

Le ciel se dégage enfin sur le plan sanitaire. A l'heure où j'écris ces lignes, les indicateurs sont au vert : le pic de la cinquième vague est dépassé et le variant omicron semble être moins virulent que ses prédécesseurs. Le Codeco a «lâché du lest» et nous a rendu certaines libertés.

Depuis près de deux ans, nos vies sont marquées par la Covid-19. Et si l'adhésion de notre société aux règles sanitaires était forte au début de la crise, il faut bien reconnaître que ce n'est plus le cas aujourd'hui. Dans certaines villes à travers le monde, d'aucuns manifestent d'ailleurs leur mécontentement. Et comme souvent, certaines bandes d'activistes en profitent pour semer le chaos.

Dans notre commune aussi, certaines règles passent difficilement. L'obligation du port du masque pour les enfants dès 6 ans et la possibilité de les vacciner ont notamment suscité beaucoup d'incompréhension ou d'émotion.

Nous souhaitons retrouver notre «vie d'avant» et surtout : nos libertés. Les démocraties européennes sont le fruit d'une longue histoire. Et ce mode de vie, de nombreux peuples nous l'envient. Alain Souchon chantait : «marcher dans une ville d'Europe, c'est déjà ça...»

En décembre dernier, nous avons inauguré à Beffe une stèle dédiée à la mémoire du colonel Sam Hogan et à celle de ses hommes venus contribuer à libérer l'Europe lors de la Bataille des Ardennes. A cette occasion, nous avons pu mesurer quelle était notre chance de passer, pour la 77ème année consécutive, un Noël en paix.

La paix n'est jamais gagnée définitivement, il nous suffit de voir le conflit entre Russie et Ukraine aujourd'hui. Espérons que la situation trouve rapidement une issue diplomatique.

Avec le printemps qui s'annonce, les évènements organisés par les associations de notre commune nous permettrons de nous revoir et de renouer les liens sociaux. Cela fera du bien à notre moral !

Je vous souhaite à toutes et tous de profiter des journées printanières dans notre belle commune.

Actualités

Changement au sein du Collège

Lors du Conseil communal du 29 décembre 2021, M. Frédéric ONSMONDE a prêté serment en qualité d'Echevin des Travaux, de l'Energie, de la Sécurité routière et des Cours d'Eau. Agent technique à la Direction des Routes du SPW, M. ONSMONDE a réduit son temps de travail professionnel afin d'assumer sa nouvelle fonction.

M. Benoît TRICOT, qui occupait la place d'Echevin, a en effet décidé de quitter cette fonction pour des raisons professionnelles. M. TRICOT est Inspecteur général au sein du Service Public de Wallonie et est notamment en charge d'importants dossiers liés à la problématique de l'Eau. Il avait intégré le Collège en 1995, soit il y a 27 ans, et a occupé les fonctions d'Echevin et de Bourgmestre. Au cours de ses différents mandats, il a concrétisé de nombreux projets. Parmi ceux-ci : la première Opération de Développement Rural, la construction de la maison de village de Devantave, la transformation de l'église de Marcouray en salle de village, l'achat et la rénovation de l'Espace Marie Schérès ou encore l'aménagement de la place de Marcourt. Il a également initié le Plan d'Action Local pour l'Energie Durable. Benoît poursuit à présent son action publique en qualité de Conseiller communal.

Merci à tous les deux pour leur investissement !

Prolongement du RAVeL vers La Roche

En 2017, les Communes de La Roche et de Rendeux obtenaient une subvention de 430.000 € afin de réaliser le dernier tronçon du RAVeL entre Jupille et La Roche.

La Cellule Natura 2000 du DNF a imposé qu'une étude sur les évaluations environnementales soit réalisée afin d'étudier les impacts du projet sur un site rocheux. Malgré les résultats plutôt encourageants de cette étude, le DNF a maintenu son véto et imposé qu'un autre tracé soit envisagé : soit en franchissant l'Ourthe à deux reprises, soit en aménagement une piste le long de la voirie régionale.

Il n'est pas possible de créer une piste sécurisée le long de cette route. La construction de deux nouvelles passerelles était quant à elle impayable sans l'obtention de financements complémentaires.

Aussi, les deux Communes ont multiplié les contacts pour dégager des solutions. Cela a porté ses fruits puisque le Gouvernement wallon a débloqué le 16 décembre dernier **un subside exceptionnel de 2.500.000€ pour permettre à la Commune de Rendeux de finaliser le RAVeL** en rive gauche de l'Ourthe. Une convention a également été approuvée afin que **l'entretien des futures passerelles soit assuré par les services de la Région wallonne.**

Notre Commune profite ainsi d'une enveloppe encore non épuisée à la Région wallonne et qui était dédiée à des projets de mobilité douce en Wallonie.

Rappelons que l'axe Rendeux-La Roche fait partie d'un itinéraire du parcours «euro-vélo 5».

Il faut à présent finaliser le projet et solliciter le permis d'urbanisme.

Suivi des inondations

Subside pour la mise en place de barrières anti-crues

La Croix-Rouge a reçu de nombreux dons à la suite des inondations de juillet. Par le biais des CPAS, une partie de cet argent a été versée aux personnes sinistrées, socialement défavorisées. Les Communes sinistrées reprises en catégorie 2 reçoivent également une subvention de 72.000 €.

Le Collège a proposé à la Croix-Rouge d'affecter cet argent à des travaux de protection des habitations par l'installation de barrières anti-crues devant les baies qui sont des entrées d'eau dans les bâtiments.

Un tel projet permettrait également de rassurer les personnes pour l'avenir.

Nous attendons l'aval de la Croix-Rouge sur cette proposition et nous reviendrons ultérieurement sur les modalités de mise en œuvre du projet.

Aménagement pour freiner le ruissellement de l'eau

La Ministre TELLIER a accordé à la Commune une subvention de 80.000 € afin d'améliorer la résilience de notre territoire aux inondations. La Région doit encore fixer la marche à suivre afin d'utiliser cette enveloppe financière. Notre objectif est d'identifier et de concrétiser des aménagements pour freiner le ruissellement de l'eau et son arrivée dans les ruisseaux et dans la rivière.

Des équipes mobiles à la rencontre des personnes sinistrées

Une équipe mobile sillonnera les rues de notre commune au cours du mois de mars à la rencontre des personnes sinistrées. Ce projet est encadré par l'AVIQ et par la Région wallonne. L'objectif est d'établir un contact, d'évaluer les différents besoins encore non rencontrés et d'aider à les résoudre. Ces équipes se rendront au domicile de toutes les personnes sinistrées. N'hésitez pas à contacter la responsable du projet : Mme ANTOINE au **0491/74.16.59 - coordination.dasi.lux@gmail.com.**

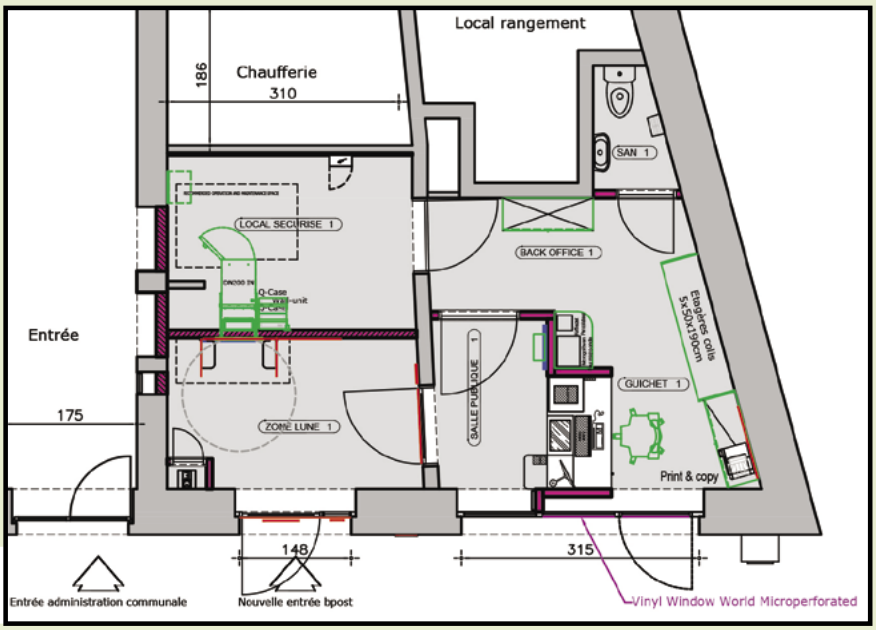

Le bureau de poste

La Commune a négocié avec B-Post une convention afin que le bureau de poste de Rendeux soit rénové et qu'un «espace lune» accessible 24h sur 24h soit aménagé pour **l'installation d'un distributeur de billets.**

La Commune mettra gratuitement à disposition un local supplémentaire situé au rez-de-chaussée de l'Administration communale et le service technique communal réalisera différents travaux.

Ce projet permettra d'améliorer le quotidien des Rendeusiens et des nombreux visiteurs.

Les gîtes

L'année dernière, nous avions interpellé M. le Ministre BORSUS sur la problématique du développement des gîtes dans la vallée de l'Ourthe et sur les difficultés qu'éprouvaient les Communes à réglementer cette matière.

La seule solution, selon nous, était d'imposer systématiquement un permis d'urbanisme pour la création d'un gîte.

Le Ministre a informé le Parlement wallon qu'il avait décidé de mettre en place cette obligation : il faudra désormais un permis.

Il faudra un permis pour changer une maison en gîte

URBANISME

Le ministre Borsus déposera un texte imposant un permis d'urbanisme pour transformer une maison en gîte.

Ce mardi, en commission de l'aménagement du territoire du parlement wallon, le député socialiste André Frédéric a interrogé le ministre Willy Borsus au sujet de l'imposition d'un permis d'urbanisme pour la création d'un hébergement touristique. Actuellement, en effet, sauf pour les nouvelles constructions, la création, par exemple, d'un gîte dans une maison déjà en place ne nécessite pas de permis.

Seule la conformité en matière du respect des normes incendie est imposée. Le contrôle de cette conformité étant soumis, en fonction de la capacité dudit hébergement, à une visite ou non d'un pompier préventionniste.

Des communes en demande d'une réglementation

L'aménagement de gîtes dans les villages a connu un véritable boom. Sans nier l'apport économique pour la région, on recense parfois des nuisances, sans compter que ces investissements pourraient être un frein à l'accès à la propriété notamment pour les jeunes.

Des communes comme Durbuy ou Manhay ont pris des règlements particuliers, limitant un nombre d'hôtes possibles par entité, en fonction de la population locale.

D'autres comme Rendeux ou La Roche ont interpellé le ministre Borsus pour qu'un permis d'urbanisme soit indispensable dans ce cadre. C'est dans ce sens que le ministre ira.

Ce dernier se dit conscient de certains désagréments liés au développement important de gîtes : *« Plusieurs intervenants ont dénoncé les incidences négatives sur le cadre de vie que peuvent avoir les créations d'hébergements touristiques En l'absence de construction nouvelle ou de transformation d'une construction existante, ces créations échappent à toute autorisation »* constate-t-il.

Pour le moment « en l'absence de construction nouvelle ou de transformation d'une construction existante, ces créations d'hébergements touristiques échappent à toute autorisation. »

Des communes comme Durbuy ou Manhay ont pris des règlements particuliers, limitant un nombre d'hôtes possibles par entité.

Première lecture en mars

En outre, des rapports reçus, le libéral note d'autres *« incidences négatives »* lors de création de tels hébergements : *« Dans des zones d'habitat où ils troublent la quiétude des riverains. Des hébergements y sont créés dans toutes sortes de construction, destinées, ou non, à l'habitation. C'est le cas également dans des zones forestières ou agricoles où ils portent atteinte aux qualités environnementales ou paysagères des espaces. Sont ainsi évoquées des modifications de destination d'abris de chasse ou de pêche ou de granges ou abris divers. »*

Le ministre a répondu à André Frédéric qu'un texte imposant un permis pour l'affectation d'un bien en hébergement touristique sera déposé sur la table du gouvernement wallon.

Il devrait l'être en première lecture au parlement courant du mois de mars et pourrait entrer en vigueur dans 6 mois.

JEAN-MICHEL BODELET

D'ici six mois, il faudra sans doute un permis pour transformer une maison d'habitation en gîte.

« Un outil qui clarifie les choses »

Lorsque nous l'informons que le ministre Willy Borsus va imposer un permis d'urbanisme pour la modification de la destination d'un bâtiment vers un hébergement touristique, le bourgmestre de Rendeux, Cédric Lerusse, explique : *« Nous sommes très satisfaits, nous avions d'ailleurs interpellé le ministre dans ce sens »* dit-il, ajoutant d'emblée : *« Cela clarifie enfin la situation. »*

Le mayeur expose : *« Nous étions véritablement dans une zone d'ombre dans le fait d'autoriser ou non un gîte. Nous n'avions pas les moyens pour nous opposer à la transformation d'habitations en gîtes. Les Communes essayaient bien d'intervenir, d'adopter des règlements mais cela restait toujours flou. »*

Certes, une fois la disposition adoptée, les Communes connaîtront un surcroît de travail, notamment au sein de leur service urbanisme. Le jeu en vaut cependant la chandelle comme l'avance notre interlocuteur : *« Avec la mise en place de ce cadre légal, nous pourrons mettre en place une politique adaptée, réfléchie à l'échelle de la commune. Il s'agit d'un véritable outil pour veiller à l'équilibre de nos villages. »*

Source : Vers l'Avenir - 04/02/2022

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.
Vous pouvez me joindre l'après-midi au 0476/91.17.70.

Cédric LERUSSE

Permanence du Bourgmestre

Monsieur le Bourgmestre se tiendra à votre disposition les derniers samedis du mois :
26 mars, 30 avril et 28 mai
au bureau de l'urbanisme de l'administration communale **sans rendez-vous**, de 9h à 12h.

Ratons laveurs : ne vous fiez pas à sa belle bouille

Son joli masque de Zorro nous fait craquer ! Et pourtant, il y a lieu de se méfier des ratons laveurs à différents niveaux.

Originaires d'Amérique du Nord et importés dans les années 1930 en Europe pour le commerce de fourrure, ils sont aujourd'hui considérés comme une espèce invasive, en pleine explosion démographique dans nos contrées.

Nuisible aux autres espèces indigènes

Ne connaissant que très peu d'ennemis naturels, le raton laveur représente un danger pour notre écosystème. Son impact est considérable sur les populations d'oiseaux et de batraciens et il représente un véritable concurrent aux putois et martres de nos régions.

Des dégâts dans les remises et maisons

De nature curieuse et gourmande, le raton laveur a tendance à fouiller les poubelles, les caisses qui traînent ou encore à vider les gamelles des animaux domestiques. Il n'est dès lors pas rare de les voir entrer dans les remises, les abris de jardin ou même les maisons et greniers en retournant tout ce qui pourrait contenir de la nourriture. Attention, lorsqu'il se sent menacé, il peut se montrer très agressif.

Transmission de maladies

Le raton laveur est également connu pour être porteur de parasites et de maladies dangereuses pour l'Homme ou d'autres espèces, comme la maladie de Carré, la rage ou encore la baylisascaris, un petit ver intestinal responsable d'encéphalites (attaque du système nerveux et neurologique). Soyez donc très vigilants lorsque vous vous promenez. **Si vous trouvez un raton laveur malade ou mort, ne le touchez pas et empêchez votre chien de l'approcher**. Contactez alors SOS Environnement Nature au numéro gratuit 1718 (accessible 24h/24 et 7J/7).

Que faire si j'ai un raton laveur chez moi ?

Evitez à tout prix de les nourrir, rentrez la nourriture de vos animaux domestiques et sécurisez ce qui pourrait l'intéresser (attention, ils sont très habiles de leurs doigts et arrivent à ouvrir les récipients).

Si vous êtes importunés par sa présence, l'**Administration communale prête des cages** à appâts (une caution de 50 € est demandée et restituée lors de la remise de la cage). Lorsqu'un raton laveur est pris au piège, vous devez alors impérativement vous tourner vers une personne ayant son permis de chasse ou une société de piégeage reconnue. Les ratons laveurs étant une espèce invasive, ceux-ci ne peuvent en aucun cas être relâchés.

Plus d'informations ?
Contactez Nathalie De Ryck (les lundis, mardis et un jeudi sur deux)
au 084/37.01.94 ou nathalie.deryck@rendeux.be

8è édition du Grand Nettoyage : inscrivez-vous !

La 8e édition du **Grand Nettoyage** se tiendra les **5, 6, 7 et 8 mai prochains** ! À l'approche des beaux jours, ce rendez-vous désormais incontournable mobilise des dizaines de milliers de Wallons désireux de rendre leur environnement plus propre et plus agréable ! Et c'est indéniable, l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie est importante. Elle se manifeste notamment sur les réseaux sociaux où chacun fait preuve de créativité en se lançant divers challenges !

Cette fois encore, les citoyens, les écoles, les associations et les entreprises sont invités à participer dans le respect de certaines mesures de précaution.

La commune de Rendeux s'associe au Grand Nettoyage afin d'en faire, une fois de plus, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie.

Dans un souci de développement durable, il est recommandé aux **participants des éditions précédentes** de réutiliser le matériel qu'ils possèdent encore (gilets, gants, sacs…) et de ne recommander que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les **nouveaux participants**, un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement afin de rejoindre le mouvement lancé en 2015.

Rendez-vous **dès le 7 mars 2022** sur bewapp.be (menu "Je passe à l'action", rubrique "Je participe au Grand Nettoyage") pour compléter votre formulaire d'inscription. La clôture des inscriptions est **fixée au 25 avril**. Cette inscription en ligne vous permettra non seulement de définir votre parcours mais également de commander le matériel nécessaire pour vous et votre équipe. **La commune sera automatiquement informée de votre inscription et vous recontactera afin d'organiser le ramassage de vos sacs de déchets.**

Pour plus d'informations : www.bewapp.be - gn@bewapp.be - facebook.com/bewapp.asbl

Vers le zéro déchet : Mise à disposition de gobelets réutilisables

Si vous êtes membre d'une association ou d'un club, l'information suivante peut vous intéresser : la commune a fait l'acquisition d'un certain nombre (environ 3000) de gobelets réutilisables de 25cl. Elle souhaite mettre ceux-ci à disposition (sans limite dans le temps) de ses associations ; ce sont donc les bénéficiaires des gobelets qui assureront la gestion quotidienne de ceux-ci (comptage, livraison, nettoyage, conditionnement, ...).

Dans ce cadre, la commune a prévu plusieurs démarches :

- la formalisation de cette mise à disposition par une convention entre l'association et la commune;
- le cas échéant, la mise à disposition de ces bénéficiaires d'une clause à intégrer dans leur règlement de salle;
- la mise en place d'un système de prêt entre associations/salles.

Les associations qui souhaiteraient obtenir un stock de gobelets peuvent **prendre contact avec le service Environnement** (environnement@rendeux.be) en précisant le nombre souhaité.

Taille des haies : plus que quelques jours

Avec le regain de végétation du printemps, il nous semble utile de rappeler à chacun quelques règles en matière de taille des haies en bordure des voiries et des chemins communaux.

Il appartient aux propriétaires ou occupants d'assurer l'entretien des haies qui bordent les chemins.

Les accotements le long des voiries et chemins doivent rester libres de branches sur une largeur minimale de 1 mètre et sur une hauteur de 4 mètres.

Dans un souci de sécurité routière, il est donc demandé de tailler toute branche gênante pour la circulation des piétons, bus, camions, tracteurs, service incendie, déneigement, ...

En cas de non-respect de ces consignes, l'Administration communale se réserve le droit d'effectuer la taille à la place du propriétaire ou de l'occupant défaillant et à ses frais.

Attention, **la taille des haies est réglementée et doit être réalisée avant le 31 mars ou après le 31 juillet** et ce, afin de respecter les dates de nidification.

Nous espérons pouvoir compter sur votre compréhension et votre collaboration au profit de tous.

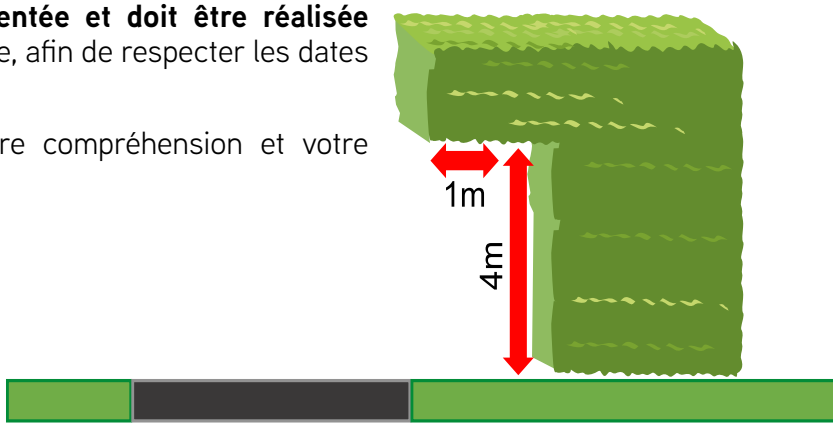

Le couvert végétal permanent le long des cours d'eau

Depuis le 1er octobre 2021, un couvert végétalisé permanent (CVP) de 6 mètres de large doit être en place le long des cours d'eau bordant une terre de culture.

Tous les exploitants de terres de culture sont concernés (y compris les prairies temporaires) situées à moins de 6m de la crête de berge d'un cours d'eau, sauf si celles-ci sont en culture biologique.

Le CVP peut être herbacé, ligneux (résineux exclus) ou un mix des deux.

Une fois installé, il ne peut plus être détruit. Il doit être composé de plusieurs espèces pérennes, gage d'une meilleure longévité. Si des arbres sont implantés, le sol doit être couvert entre les rangs.

Le travail du sol de la bande n'est autorisé que pour l'implantation du couvert. NB: le 1er mètre à partir de la crête de berge ne peut jamais être travaillé.

Aucun produit phyto ne peut y être appliqué. La fertilisation est interdite.

La bande peut faire l'objet d'une récolte (fauche, pâturage, production de bois, fruits,...)

Le CVP est valorisable en tant que Mesure Agro-Environnementale et Climatique (MAEC) soit :

1) La tournière enherbée : bande enherbée de 12 m de large, fauchée après le 15/07, en laissant 2 m de zone refuge non fauchée ;
2) Et 3) la parcelle ou bande aménagée variante rivulaire : bande enherbée de minimum 12 m de large, présentant un cordon rivulaire à implanter (haie ou alignement d'aulnes); gestion de l'herbe par fauche ou broyage.

Contactez votre conseiller en MAEC pour plus d'infos.
Source : www.protecteau.be

Contrat de rivière Lesse
rue de Préhyr, 12F - 5580 Rochefort
Tél. : 084/222.665
www.crlesse.be

Audrey CARLIER
Échevine

Enseignement

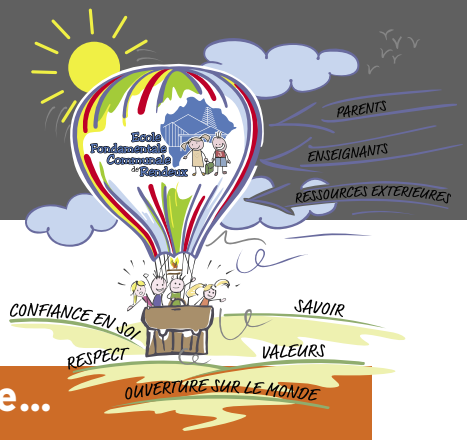

Vers une planète plus propre… Sensibilisons nos élèves au respect de notre environnement.

Très souvent, nous partons nous promener aux alentours de l'école pour y découvrir la richesse et la beauté de notre environnement. Marcher dans les feuilles d'automne, écouter les oiseaux chanter, sentir l'arrivée du printemps, observer les fleurs, les arbres et les insectes, ….

Hélas, lors de toutes nos promenades, nous sommes tristes de constater la multitude de déchets.

Classe accueil, M1 - Madame Nathalie

Concours de dessin

Nos classes de P1 et P2 sont inscrites à ce concours de dessin proposé par les Francolympiades. Le thème de cette nouvelle édition est "L'Art se met au vert". A travers ce projet, les jeunes ont la possibilité de s'exprimer sur les enjeux climatiques qui les concernent tous. Le 4 mars 2022 aura lieu l'annonce des finalistes. En attendant, chacun peaufine son œuvre du mieux qu'il peut.

Visite de l'Expo des artistes de Rendeux

Il y a quelques jours, les élèves de 1ère et 2è primaire se sont rendus à la salle Schérès pour visiter l'Expo des artistes de Rendeux. Ils ont pu découvrir les œuvres de 11 artistes de notre commune. Les élèves se sont rapidement rendus compte de la variété des techniques utilisées, des styles et des formats différents. C'était l'occasion d'exprimer leur ressenti face à ces œuvres, de donner leur avis et d'échanger.

Dans un deuxième temps, Madame Jeannette Theyskens, une artiste exposante, a proposé aux enfants un atelier qui leur a permis de tester ses matières de prédilection.

Merci à Jeannette et à la Maison de la culture pour ces beaux moments de partage!

L'école communale en photos...

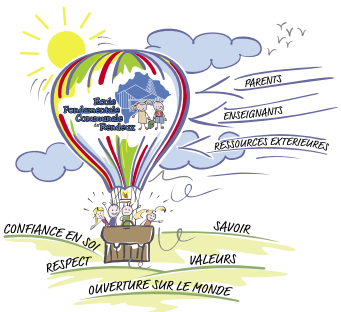

Des nouveaux modules en maternelle

Un nouveau parking avec deux places pour PMR, une place réservée pour les futures mamans ou avec un bébé et un espace de dépose-minute.

Une liaison entre l'école et la salle communale Schérès.

Des espaces délimités sur la cour de récréation.

Zone bleue : on marche sans ballon

Zone jaune : on marche, on court mais sans ballon

Zone verte : on marche, on court et le ballon est autorisé

Les cours de récréation sont équipées de terrains de foot, de basket, de zones récréatives avec des modules, d'une zone danse, de bacs à sable, de zones de plantation, de pistes de bowling, de marelles et de préaux.

Des repas chauds

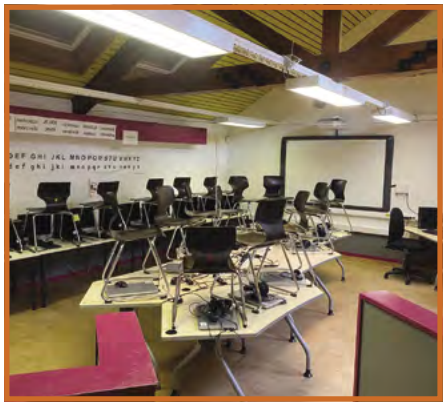

La salle informatique

Des classes connectées
(5 au total)

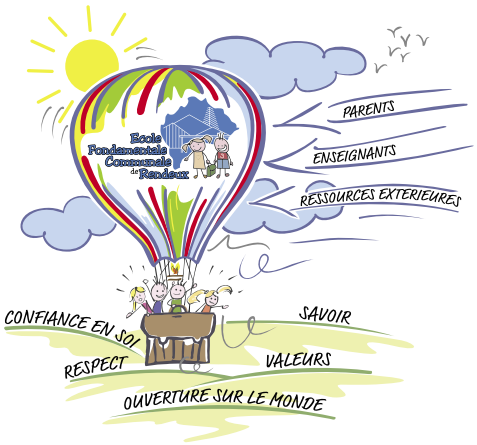

Nouvelle zone naturelle et futur potager

L'école communale fait appel à la solidarité de tous pour Ethan

Chers Parents,

Chers Amis de l'école communale de Rendeux,

Un garçon de notre école est atteint de leucémie et hospitalisé pour recevoir son traitement de chimiothérapie depuis le 25 décembre. Ce petit courageux réagit bien à celui-ci !

Pour aider cette famille à ce qu'Ethan soit dans les meilleures conditions dans cette épreuve de la vie, nous organisons une collecte de fonds.

Un compte bancaire est ouvert par l'école spécifiquement pour cette action jusqu'au 1/04/2022 , veille du congé de printemps. Ceux qui le souhaitent peuvent faire un don d'un montant soumis à la plus stricte confidentialité!

Pour ce faire, il suffit de faire un virement sur le compte suivant : **BE45 7320 6310 2389** avec la communication suivante : **POUR ETHAN**

Si vous ne souhaitez pas participer par un don financier, vous pouvez toutefois nous aider en partageant cet appel aux dons qui est publié sur la page Facebook de notre école.

D'avance, nous vous remercions pour votre générosité !

Chers Parents, Chers Amis recevez toute notre reconnaissance.

Les membres de l'équipe pédagogique et éducative
Boutay Philippe, Directeur

Nous remercions et soutenons :

ClassContact
Connecte l'enfant malade

Fondation contre le Cancer

Cliniques universitaires SAINT-LUC
UCLouvain BRUXELLES

Ethan et ses parents

Ateliers du projet «L'école du bien vivre ensemble»

Cette année, dans le cadre de notre plan de pilotage, notre école eut la chance d'accueillir le PMS de Marche qui a proposé à nos élèves des activités axées sur leur bien-être.

L'inhibition, les émotions, la confiance en soi, l'estime de soi, les relations sociales et la gestion des conflits… Tels étaient les défis qui avaient pour objectif le développement de la personne de chacun des enfants.

«Les ateliers pour revenir au calme étaient nos préférés. On a aussi aimé la carte d'identité : on devait écrire nos personnalités, notre futur métier, l'endroit où on se sentait le mieux, etc.»

Lenny et Inès

«Dans l'atelier des relations sociales, on a appris que l'on pouvait avoir une vision différente des autres.»

Louise, Zoé, Noam, Sacha H., Arthur et Jill

«Tous les ateliers étaient plaisants. On a appris beaucoup de choses en s'amusant.»

Flora, Cilou et Ruslana

«L'atelier des émotions nous a beaucoup plu. Surtout le film "Vice-versa" qu'on a regardé avec les grands.»

Sacha G., Basile et Oscar

«On a fait des activités sur les émotions : on a pioché des étiquettes et on devait les trier. C'était chouette.»

Hugo, Eliott et Macéo

Parce que l'école, c'est aussi apprendre à vivre ensemble…

Que se passe-t-il du côté des maternelles ?

Cette année, nous avons choisi de développer davantage les activités en savoir écrire.

Ecrire, c'est mettre en mémoire, emmagasiner des informations pour ensuite les communiquer (prénoms, cahier de vie, carnet de communication…)

Ecrire, c'est garder une trace de ce qui est dit oralement et pouvoir le retrouver plus tard sans perte d'information (les référentiels, poésies, chants, recettes, …)

Voici quelques situations de vie vécues :

- **Chez les petits :**
  - Compléter un mot, une chanson, une comptine à l'aide de lettres mobiles et images.

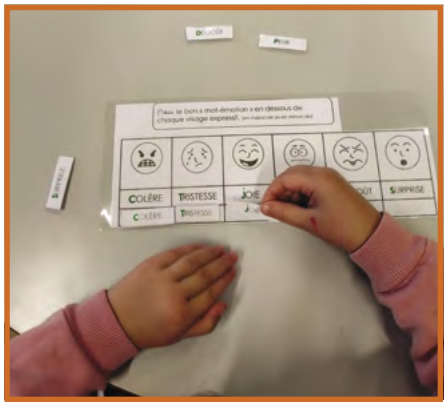

Emotions

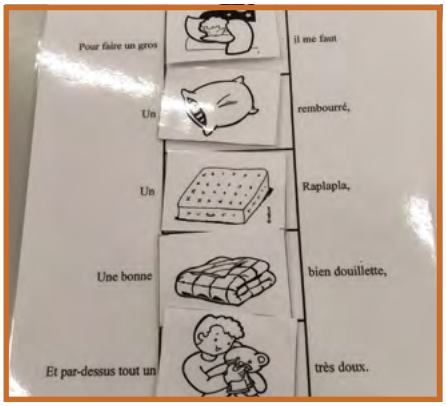

Mon doudou

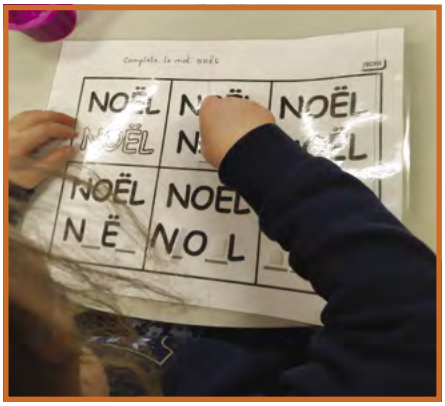

Noël

- **Chez les moyens :**
  - S'entraîner à former des mots avec des lettres mobiles
  - Compléter une couverture de livre, un poème avec des mots

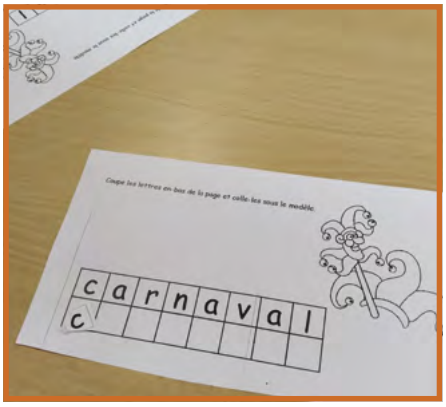

Carnaval

Couvertures de livres

- **Chez les grands :**
  - Compléter un texte pour apprendre à écrire
  - Apprendre à construire des phrases
  - Ecrire une nouvelle comptine à partir d'une comptine connue «La souris verte», choisir un autre animal, une autre couleur, un autre lieu, un autre verbe dans les boîtes à mots.

Phrases

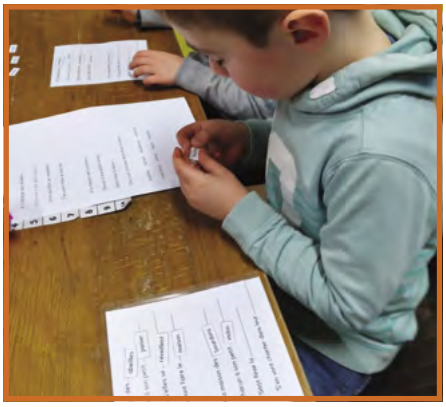
Comptine

Latéralité et savoir écrire en classe maternelle

Cette année dans la classe de Mme Cécile (accueil, 1ère, 2ème et 3ème maternelle), nous avons 2 mascottes : Arlette et Roublard !

Nous les saluons tous les matins : nous disons bonjour à Arlette (placée à gauche au-dessus du tableau) avec notre main gauche et bonjour à Roublard (placé à droite) avec notre main droite. Ils nous aident à écrire et lire dans le bon sens (de Arlette vers Roublard)

Un jour, Roublard a disparu ! Il nous a écrit une lettre pour nous dire où il était. Notre renard était parti en forêt. Nous avons décidé de lui répondre, et nous avons donc travaillé le savoir écrire par la même occasion.

Nous avons rédigé avec Madame une réponse, nous avons écrit certains mots et puis nous les avons assemblés pour créer notre lettre. Quelques jours plus tard, lorsque Roublard est rentré, nous étions tous très joyeux !

Lucie (3ème) : *«Arlette et Roublard nous aident à savoir où est la gauche et la droite.»*

Mila (1ère) : *«Moi j'aime Arlette et Roublard.»*

Elouan (3ème) : *«Quand Roublard était parti, il me manquait beaucoup.»*

Emy (2ème) : *«Je les aime pour toute la vie.»*

Achille (3ème) : *«Roublard me fait penser aux arbres.»*

Un projet culture-enseignement : «Du sentir à l'écrire : cartes postales poétiques»

Accompagnés par l'auteure Claire Ruwet et par toute l'équipe, nos élèves partent à la découverte de la poésie. Chaque groupe a rencontré et adopté un lieu : la mare, le jardin, les îlots de Bardonwez, l'Ourthe, le vieux cimetière. Les sens des enfants ont été mis en éveil et, petit à petit, les mots affleurent. Le vocabulaire s'enrichit aussi. On joue avec les sons, avec les mots. On écrit, de plus en plus souvent. Bientôt, naitront des cartes postales poétiques que nous déposerons de-ci, de-là… pour vous faire rêver.

«On découvre la poésie. On s'amuse.»
Zoé, 10 ans

«Ce que je préfère, c'est quand on va à Bardonwez et aussi quand Claire vient.»
Arthur, 9 ans

Les jeux vidéo, du regard du joueur au regard critique

À partir de la mi-mars, les élèves de 5è et 6è vont se lancer dans un projet sur les jeux vidéo.

Ces jeux séduisent les enfants de plus en plus jeunes mais malheureusement, ceux-ci ne voient pas toujours les impacts que ces jeux peuvent avoir sur eux, sur leur façon de réagir, sur leur façon de percevoir les choses qui les entourent.

Notre projet consiste donc à analyser des jeux vidéo, à décortiquer les images et les messages véhiculés, à en retirer les richesses mais aussi les méfaits.

Nous allons d'ailleurs découvrir ensemble le livre «J'arrête quand je veux !» de Nicolas Ancion.

Après toutes ces recherches, les enfants seront amenés à créer une capsule vidéo préventive qui sera présentée à d'autres enfants du même âge.

Nos p'tits élèves sont très enthousiastes à l'idée d'aborder cette thématique !

L'agenda du vendredi

En fin de semaine, les élèves de 1ère et 2ème années complètent leur agenda afin de l'expliquer et de le présenter pendant le week-end à leur famille.

Il s'agit d'une feuille que nous complétons en classe par des dessins et des écrits en fonction des activités vécues, des nouveaux apprentissages, des animations, … Cette activité permet aux enfants de se remémorer les différents moments de la semaine en nuançant le vocabulaire (j'ai appris, j'ai retenu, j'ai fait, …).

Les élèves partagent également cet agenda aux enfants de maternelle dans le but de les initier à ce travail.

C'est un beau moment de partage et d'échange.

"J'aime raconter l'agenda aux élèves de maternelle et à mes parents." **Mahé**

"J'aime bien répondre aux questions "J'ai fait" et "J'ai aimé" en faisant un dessin." **Tiziano**

La p'tite école
Des racines et des ailes

Pour tout renseignement, visite ou inscription :
Vinciane Adam 0494 32 91 70
vincianeadam73@gmail.com

Etat civil

ENTRÉES		SORTIES	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
15	21	9	13
ÉTRANGERS		ÉTRANGERS	
50	15	25	10
TOTAL		TOTAL	
65	36	34	23

Naissances

20/11/2021 **BERTE Alix**
BERTE Régis et QUOITIN Catherine
Rendeux-Bas

28/11/2021 **AMADOU Mohamed**
AMADOU Barkatou
Rendeux-Haut

16/11/2021 **GERARD Charly**
GERARD Maxence et PAQUET Cyrielle
Hodister

09/12/2021 **DAVID Achille**
DAVID Yordi et POLIS Florence
Waharday

14/12/2021 **DELITTE Jade**
DELITTE Geoffrey et DE BELS Tatiana
Jupille

24/12/2021 **COLLIN Milla**
COLLIN Adrien et BREUSKIN Déliah
Rendeux-Haut

06/01/2022 **BREUSKIN Jules**
BREUSKIN Julien et DEJARDIN Elodie
Rendeux-Bas

11/01/2022 **GERARD Serkan**
GERARD Jean et CULLIER Valérie
Rendeux-Bas

Décès

VARZOS Georgios Rendeux-Haut
22/11/1943 - 09/02/2022

Communication

Restez informé de ce qui se passe dans la commune

Le grand nettoyage de printemps s'invite sur notre site.

Dans les semaines à venir, les informations du site **www.rendeux.be** seront mises à jour.

Vous avez repéré des informations obsolètes ou manquantes ? Renseignez-les nous en contactant le service communication : **communication@rendeux.be ou 084/37.01.81**

Vous souhaitez être informé régulièrement des informations sur votre commune ?

Inscrivez-vous au courriel-info (envoyé environ 2x/mois), visitez régulièrement notre site **www.rendeux.be** ou rejoignez notre page Facebook : **www.facebook.com/Commune-de-Rendeux-lOfficielle-628935674253004**

Quoi de neuf à la bibliothèque ?

Les survivants

Alex Schulman, Albin Michel

« Benjamin presse le téléphone contre son oreille. Pourquoi ne peut-il intervenir ? Il regarde à travers la vitre. Il voit tous les coins où il jouait, enfant. C'est là qu'un jour tout a commencé, et c'est là que tout a fini. Il ne peut pas intervenir parce qu'il est resté figé ici et n'a jamais pu en bouger depuis ce jour. Il n'a pas dépassé neuf ans et là-bas des adultes sont en train de se battre, ses frères qui, eux, ont continué à vivre. »

Benjamin, Pierre et Nils sont venus accomplir les dernières volontés de leur mère : répandre ses cendres dans le lac qui borde leur maison d'enfance, non loin d'une épaisse forêt de sapins comme on en trouve en Suède. Là où, vingt ans auparavant, un drame a changé le cours de leur existence.

Alliant la beauté d'une narration littéraire à un sens magistral du suspense, "Les Survivants" est un récit intense, sombre et sensuel sur l'enfance, ses secrets et ses drames.

Nos vies en flammes

David Joy, Sonatine

Retraité depuis quelques années du service des forêts, Ray mène une vie solitaire dans sa ferme des Appalaches. Il attend sans vraiment attendre que son fils Ricky vienne le rejoindre. Mais celui-ci a d'autres préoccupations - se procurer sa dose quotidienne de drogue, par exemple. Autour d'eux, leur monde est en train de sombrer : le chômage qui s'est abattu sur la région, les petites villes dont la vie s'est peu à peu retirée, la misère sociale, la drogue. Bref, l'Amérique d'aujourd'hui, dont Ray contemple les ruines, alors que les montagnes environnantes sont ravagées par un incendie.

Le jour où un dealer l'appelle pour lui réclamer l'argent que lui doit son fils, Ray se dit qu'il est temps de se lever. C'est le début d'un combat contre tout ce qui le révolte. Avec, peut-être, au bout du chemin, un nouvel espoir.

Numéro deux

David Foenkinos, Gallimard

« En 1999 débutait le casting pour trouver le jeune garçon qui allait interpréter Harry Potter et qui, par la même occasion, deviendrait mondialement célèbre.

Des centaines d'acteurs furent auditionnés. Finalement, il n'en resta plus que deux. Ce roman raconte l'histoire de celui qui n'a pas été choisi. »

Nouvelle Babel

Michel Bussi, Les Presses de la cité

Jouant avec les codes du suspense, de la manipulation et du roman d'anticipation, Michel Bussi ne vous aura jamais autant fait voyager.

La méthode, calme et systématique, du tueur terrifia les trois enquêteurs. Qui était cet assassin progressant à visage découvert ? Déjà, leurs tabletas se connectaient aux bases de données planétaires de reconnaissance faciale. Plus personne ne pouvait rester anonyme dans le monde actuel. Dans quelques secondes, ils connaîtraient l'identité de ce monstre.

La suite du film fut plus sidérante encore.

2097. Sur une île privée paradisiaque inaccessible, de paisibles retraités sont assassinés...

Trois policiers, un journaliste ambitieux et une institutrice nostalgique s'engagent dans une folle course contre la montre pour préserver l'équilibre d'un monde désormais sans frontières, où la technologie permet aux humains d'être à la fois ici et ailleurs.

Pour les plus jeunes

Des trucs comme ci, des trucs comme ça

Bernadette Gervais, Les grandes personnes

Quel rapport y a-t-il entre un arrosoir, une chaussure et une salière ? Entre un durian, une punaise et un furet ?

Dans cet imagier, l'autrice nous présente, réunis par doubles-pages, des objets et des animaux rangés de façon très personnelle, une façon d'organiser le monde, poétique et humoristique. Dès 2 ans.

Nouveautés romans de février et mars

Le loup des Ardents de Noémie Adenis ; ***Paris-Briançon*** de Philippe Besson ; ***Les héritières de la salamandre*** de Françoise Bourdon ; ***L'innocence et la loi*** de Michaël Connelly ; ***La danse du gorille*** de Sandrone Dazieri ; ***Le carnet des rancunes*** de Jacques Expert ; ***Les sœurs du Titanic*** de Patricia Falvey ; N'avoue jamais de Lisa Gardner ; ***Glen affric*** de Karine Giebel ; ***L'embuscade*** de Emilie Guillaumin ; ***Le sang des bêtes*** de Thomas Gunzig ; ***Anéantir*** de Michel Houellebecq ; ***Le mur des silences*** de Arnaldur Indridason ; ***Les pionnères 2. Un arc-en-ciel dans le bush*** de Anna Jacobs ; ***Dix âmes pas plus*** de Ragnar Jonasson ; ***L'homme-miroir*** de Lars Kepler ; ***Le grand monde*** de Pierre Lemaître ; ***Otage*** de Clare Mackintosh ; ***Le guerrier de porcelaine*** de Mathias Malzieu ; ***Les flammes de Pierre*** de Jean-Christophe Rufin ; ***La médium*** de J.P. Smith ; ***Rebelle*** de Danielle Steel ; ***Respire*** de Nico Tackian ; ***Une sortie honorable*** de Eric Vuillard

Lire au fil de l'Ourthe, asbl
Bibliothèque et ludothèque
Rue du Purnalet, 7 – La Roche
0472/680934
bibliothequelaroche@gmail.com

Lire au fil de l'Ourthe
Bibliothèques
Centre de documentation

Ouverture : Ma 13-17h, Me 14-18h, Ve 09-12h et 13-17h, Sa 10-12h, Di 10-12h

Éditeur responsable : Lire au fil de l'Ourthe - Bardonwez, 2 - 6987 Rendeux

Érezée
Manhay
Rendeux

FESTIVAL À TRAVERS CHAMPS

Festival de films sur la ruralité

Quand les tomates rencontrent Wagner

Maria Economou | 2019 | Grèce | VOST | 73'

Mercredi 23 mars 2022 | 20h30
Salle Concordia | Erezée

Une aventure transgénérationelle de sauces tomates bercées par la musique de Wagner.

Quand les tomates bio de Christos et Alexandros rencontrent la musique de Wagner en plein champ, une énergie incroyable envahit les abords du petit village d'Elias, jusqu'alors voué à disparaître. Les deux cousins ont décidé de consacrer leurs terres à la culture bio et de valoriser leur produit, sur place, dans le hangar derrière la maison, avec l'aide des grand-mères du village.

Précédé d'une petite conférence sur la diversité des tomates par Diego Costales à 19h30

Déconnectés

Valéry Mahy | 2020 | Belgique | FR | 52'

Jeudi 24 mars 2022 | 20h30
Salle Schérès | Rendeux

Déconnectés raconte le destin oublié de ce petit village victime de la mondialisation.

La traversée du village de Brûly par une autoroute, promesse d'un futur prospère pour les autorités, résonne avant tout pour les villageois comme le sacrifice de leur unique richesse : leur cadre de vie.

Petit marché des producteurs de Rendeux dès 15h30 et discussion après la projection

---

The eagle huntress

Otto Bell | 2017 | VF | Royaume-Uni | 87'

Vendredi 25 mars 2022 | 20h30
Salle L'Union de la jeunesse | Grandmenil

Dresseur d'aigles, un métier d'homme. Mais Aisholpan, jeune fille de 13 ans ne l'entend pas de cette manière.

Dresseur d'aigles, c'est un métier d'hommes en Mongolie. Depuis l'enfance, Aisholpan assiste son père qui entraîne les aigles. L'année de ses 13 ans, elle décide, avec la complicité de son père, d'adopter un aigle pour en faire un chasseur de renards. Parviendra-t-elle à briser les traditions et à se faire accepter par les anciens du village ?

Expo photo et discussion après la projection

POUR LES ÉCOLES

Entre deux mondes - Bloutch

Musique

Un spectacle tout doux pour les maternelles

Un voilier qui vogue sur l'eau, une boule de peur, un nuage qui fait tomber la pluie, un personnage au visage de lumière... Il suffit à Bloutch d'ouvrir sa valise et d'en sortir quelques petits objets pour booster nos imaginaires.

Rugir !

Exposition

Une exposition interactive autour des arts plastiques

Issue d'un projet culture-école mené en 2020-2021 avec les écoles communales de Haut-Fays, Hotton, Malempré, Tenneville et l'Athénée royal de Marche et avec les artistes Anaïs Lambert, Xavier Al Charif et Ana-Belén Montero.La volonté était de laisser libre court aux instincts des enfants, de les laisser RUGIR !

INFOS : MCFA Érezée-Manhay-Rendeux
Émilie Capelle | 0495/54 69 52 | emiliec@mcfa.be
MCFA Érezée-Manhay-Rendeux | www.mcfa.be

Réservations : mcfa.be | 084/32.73.86 | billetterie@ mcfa.be

Suivez notre actualité sur Facebook !
MCFA Érezée-Manhay-Rendeux

«Fenêtre sur l'Art, un bel ensemble...» à Rendeux

©Patricia Debras

Les artistes :
Artemisia (Annie Deryckere), Gilbert David, Bernard Flémal, Martine Gatellier, Nanou Horicks, Françoise Lambert, Dominique Otte, Jeannette Theyskens, Frauke Van Reeth, Angélique Verleyen, Jennifer Wasnaire

«Une exposition pleine de diversités plastiques, de couleurs, d'intensités et d'émotions qu'un joyeux groupe d'artistes de Rendeux vient de nous faire vivre durant une semaine en notre commune, provoquant la curiosité et l'admiration de nombreux visiteurs.

Pour faire vivre cette exposition, nos artistes n'ont pas hésité à proposer, aux jeunes et moins jeunes, des animations sous forme d'ateliers et d'une clôture musicale.

Une fréquentation très positive ainsi que de nombreuses demandes du public encouragent les artistes exposants à envisager d'autres éditions.

Un tout grand merci à eux.»

Les classes de 1ère et 2ème primaire ont pu rencontrer les artistes et expérimenter leurs techniques

Apéro musical avec Bernard Flémal, Vinciane Kaisin et Cédric Thoreau

©Patricia Debras

Une exposition organisée par la MCFA avec le soutien de la Commune de Rendeux

Le Musée de la Parole en Ardenne

Créé en 1982 à l'initiative de Michel Francard, professeur émérite de l'UCL, le Musée de la Parole a depuis une vingtaine d'années un ancrage solide dans le nord de notre province avec des membres très actifs originaires des communes de Rendeux, Hotton, Durbuy, Tenneville, Nassogne, Marche-en-Famenne, sans pour autant renier ses origines bastognardes.

2022 sera donc l'année de son 40ème anniversaire : l'occasion de se retourner sur un passé riche de publications et de manifestations fort diverses.

Dès sa création, l'objectif de l'association a été de recueillir, pendant qu'il en était encore temps, ce que les aînés avaient à transmettre en matière de patrimoine régional, principalement la langue wallonne, et de favoriser la transmission de ce legs vers les générations futures.

Deux collections accueillent des livres, des CD et des DVD de qualité: la collection *Paroles du Terroir* riche d'une septantaine d'ouvrages, et, récemment, la *Spitante* collection, destinée aux plus jeunes avec des petits livres en français saupoudré de wallon. Des livres en wallon, en gaumais, mais aussi en français, de récits, de fiction, de poésie, d'histoire quotidienne et de folklore, qui alimentent cette collection unique et en même temps, pérennisent l'expression wallonne dans notre région. La diffusion de ces ouvrages couvre toute la Wallonie et au-delà.

D'autre part, le Musée dispose d'une audiothèque

originale : plusieurs centaines d'heures d'enregistrements de témoignages réalisés dans les années 80 dans la région de Bastogne. Cette collection sera bientôt mise à la disposition du public à la bibliothèque de Bastogne qui accueille déjà le Fonds Michel Francard et Musée de la Parole, soit une documentation de plusieurs centaines de livres ayant pour thème le patrimoine régional et la langue wallonne.

A côté de cette intense activité littéraire, l'asbl met la main à des manifestations culturelles : concerts, cabarets, expositions, conférences, … où on a souvent pu retrouver les Tchanteûs d'après mèynut', une troupe de chanteuses et chanteurs qui remet à l'ordre du jour des rengaines d'autrefois.

Des périodiques font le lien entre le Musée de la Parole et ses sympathisants : le **trimestriel Singuliers - papier**, la revue des parlers romans de la province de Luxembourg, où s'expriment quantité d'auteurs et d'amateurs du wallon et du gaumais de qualité. Et la **trimestrielle Gazette Wallonne, numérique et gratuite** (sur demande), qui propose des vidéos, des documents sonores et les dernières nouvelles à un public rajeuni.

Où se situe-t-il, ce musée ?

Il est le musée de la parole, autant dire du vent… mais de ces brises qui nous viennent de loin, chargées des murmures et des senteurs d'autrefois. A son adresse, il n'a ni vitrine ni heures d'ouverture à proposer. Il n'est nulle part et il est partout : visitez-le à **www.museedelaparole.be.**

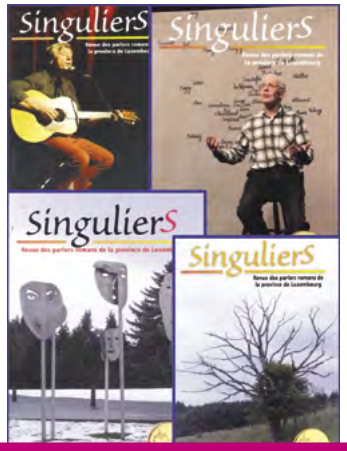

En 2022, le Musée de la Parole en Ardenne promet quelques moments forts.

D'abord parce que l'asbl marquera son 40ème anniversaire. Parmi les événements prévus pour marquer le coup, un concours d'écriture en wallon, gaumais, champenois, picard a été adressé à toute la Wallonie. La rédaction doit s'articuler autour d'un texte mettant en scène le village de Chéoux. Les textes recueillis feront l'objet d'une prochaine publication.

D'autre part, au mois de mai, il revient au Musée de la Parole d'organiser la 6ème édition de la Fête aux Langues de Wallonie. Ce sera le samedi 14 mai à Marche-en-Famenne et il y aura des animations variées pour les petits et les grands. Plutôt l'après-midi, car la matinée sera plus académique avec l'accueil des communes adhérant au label "Ma commune dit oui aux langues régionales", s'engageant ainsi, par diverses actions, à restaurer et promouvoir l'usage du wallon sur leur territoire. Pour rejoindre les quelques dizaines de communes déjà engagées, renseignez-vous, dirigeants communaux, ça ne coûte rien!

Pour tout renseignement et demande d'info :
www.museedelaparole.be et
contact@museedelaparole.be

Louis-Philippe COLLIN
Échevin

Finances

Examen du budget 2022

Le budget 2022 a été voté à l'unanimité au Conseil communal du 29/12/2021.

Dans cet article, je vais passer en revue les grandes catégories de recettes et dépenses ordinaires mais également détailler les différents projets extraordinaires prévus cette année.

Si vous souhaitez avoir plus de détails, vous pouvez vous rendre sur le site de la commune où vous trouverez le budget 2022 détaillé avec le rapport qui l'accompagne.

1. Budget ordinaire après tutelle :

	Exercice propre	Exercice global (exercice propre + exercices antérieurs) :
Recettes	5.820.562 €	7.393.930 €
Dépenses	5.388.677 €	6.353.678 €
Résultats	**431.885 € (Boni)**	**1.040.252 € (Boni)**

1.1. Recettes ordinaires – exercice propre :

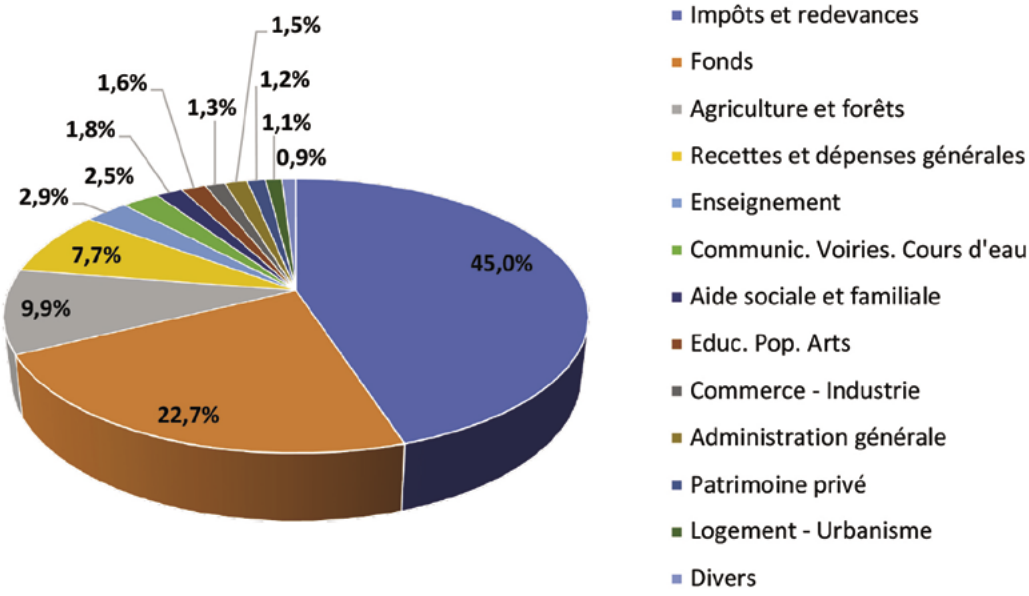

Comme indiqué sur le graphique, les recettes communales sont majoritairement constituées :

Des impôts et redevances : 2.570.724 € (+2%) qui comprennent :

- Pour 60%, les taxes additionnelles aux impôts des autorités supérieures (additionnels à l'IPP, au précompte immobilier et à la taxe sur les véhicules)
- Pour 22%, les taxes communales liées au tourisme (taxe sur les secondes résidences et taxe sur les séjours)
- Pour 14%, les taxes communales liées à la gestion des déchets
- Pour 4%, les autres taxes communales (délivrance de documents administratifs).

Pour l'année 2022, plusieurs règlements ont été actualisés ou remis à jour :

- La taxe sur les secondes résidences passera de 600 € à 700 €/an pour les secondes résidences localisées en dehors des zones de loisirs au plan de secteur (zone d'habitat notamment). Ce changement devrait permettre de générer des rentrées supplémentaires de l'ordre de 30.000 €/an.
- La taxe de séjour a été adaptée afin d'apporter une distinction entre les hébergements de grande capacité (> 9 personnes) et les autres.

  Le forfait sera fixé par pilier :
  - 40 €/personne/an pour la capacité de l'hébergement inférieure ou égale à 9 personnes;
  - 60 €/personne/an pour la capacité de l'hébergement supérieure 9 personnes.

  Jusqu'en 2021, le forfait était fixé à 40 € par personne que peut contenir l'hébergement touristique.

  Ce changement devrait permettre de générer des rentrées supplémentaires de l'ordre de 5.000 €/an.

- Le règlement de la taxe liée aux déchets a été adapté suite à la collecte des PMC à domicile :
- Diminution du don de sacs destinés à recevoir la fraction résiduelle (-1 rouleau/ménage/an) puisqu'ils sont moins utilisés;
- Ajout d'un rouleau de sacs PMC/ménage/an;
- Suppression de la ristourne relative à la fréquentation du parc à conteneurs puisque presque la totalité des déchets peut maintenant être collectée à domicile.

Ces différentes modifications ont été détaillées dans le bulletin communal de décembre 2021.

Des fonds en provenance des autorités supérieures : 1.339.234 € (+6%)

Des forêts et de l'agriculture : 575.132 € (-20%) dont :

- 62% relatifs aux ventes de bois sur pied : contrairement aux années 2019 et 2020, les ventes de l'année 2021 ont été très bonnes suite à la hausse du prix de vente (500.000 € prévus au budget 2021). Pour 2022, nous prévoyons des recettes pour 360.000 €.
- 32% relatifs aux baux de chasse : les locations des chasses représentent des rentrées pour 185.000 €. En 2022, les baux seront renouvelés pour 9 ans. Nous espérons pouvoir conserver des loyers de cette importance.
- 6% relatifs aux locations de terrains agricoles : 29.000 €.

1.2. Dépenses ordinaires – exercice propre :

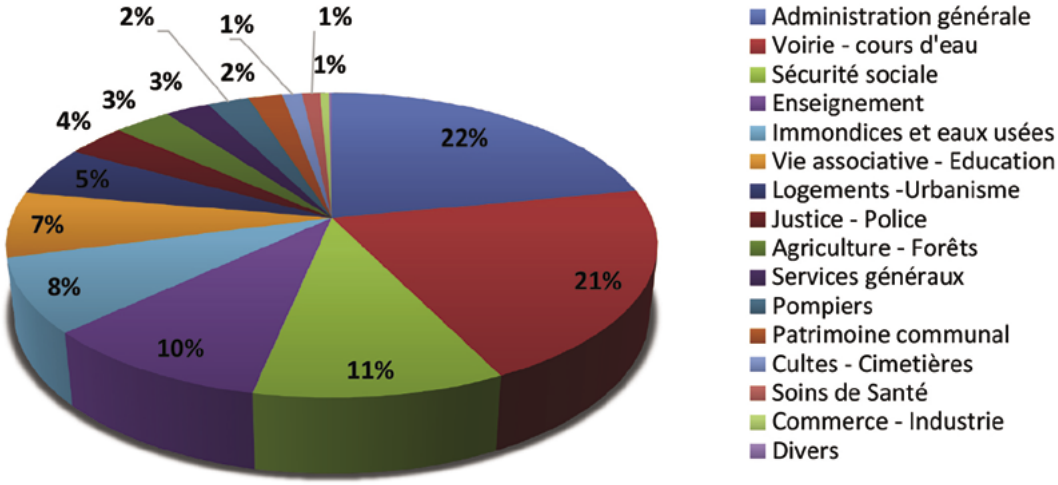

Elles sont principalement constituées :

Des frais de fonctionnement de l'administration communale : 1.184.938 € qui reprennent :

- Les frais de personnel des agents administratifs, de la directrice générale, de la receveuse et des mandataires (72%)
- Les frais de fonctionnement de la maison communale comme l'informatique, l'énergie, les frais de correspondance, la maintenance des bâtiments (28%)

De l'entretien des voiries et cours d'eau : 1.119.580 € qui reprennent :

- Les charges salariales du service travaux (74%)
- Les travaux d'entretien ordinaire des voiries communales (pose de compomac, taille des haies, curage des avaloirs), l'entretien des véhicules du service travaux, le déneigement, … (26%)

De la contribution communale dans les frais de fonctionnement du CPAS : 569.359 € qui permet de financer l'ensemble des services du CPAS (repas à domicile, aides ménagères, services des Tournesols, plaines de vacances) ainsi que les aides sociales.

Des frais liés à l'enseignement : 526.239 € qui comprennent notamment :

- L'entretien du complexe scolaire et de ses extérieurs
- L'achat de matériel scolaire
- La prise en charge de périodes supplémentaires (cours de néerlandais, dédoublement de certaines classes, cours d'informatique, cours de natation)
- Les avantages sociaux pour les deux écoles de notre commune
- La mise en place des repas chauds

Des frais liés à la collecte des immondices : 421.500 €

Des dépenses liées aux secteurs associatifs, culturels et artistiques : 375.650 € qui comprennent :

- L'entretien des salles de villages et des bâtiments culturels et sportifs
- L'entretien des espaces verts
- Les subsides et aides directs aux associations culturelles et sportives de notre commune

De la contribution communale dans la zone de secours et dans la zone de police : 320.576 €.

Des dépenses liées à l'agriculture et aux forêts : 181.510 €

- Les subsides aux agriculteurs (chaulage, taille des haies, forage de puits)
- Les travaux forestiers (plantation, gyrobroyage, élagage, regarnissage)

Cette liste n'est pas exhaustive mais permet de mettre en évidence l'effort financier de la commune dans de nombreux secteurs indispensables pour assurer le bien-être et le bien-vivre des citoyens.

2. Budget extraordinaire :

	Exercice propre	Exercice global
Recettes	1.755.323 €	3.139.079 €
Dépenses	3.020.548 €	3.023.646 €
Résultats	**(1.265.225 €) (Mali)**	**115.433 €**

Je vais maintenant développer les différents projets du budget extraordinaire. Ceux-ci permettront d'accroître l'attrait de notre commune et d'améliorer le cadre de vie des citoyens. D'un point de vue financier, cela se traduit par des dépenses estimées à **3.023.646 €** qui seront financées comme suit :

- Fonds propres : 1.268.324 € (42%)
- Subsides : 973.322 € (32%)
- Emprunts : 750.000 € (25%)
- Dédommagement assurances : 1%

Voici le détail :

Communication – Voiries – Cours d'eau et eaux usées :

Dépense totale	**1.096.000 €**
Fonds propres	668.500 € (60%)
Subsides	427.500 € (40%)

Nous avons prévu d'investir conjointement dans la réfection des voiries existantes mais également dans des projets destinés à améliorer la sécurité des usagers.

Travaux de rénovation :

- **Voiries à Marcouray : 270.000 €** sont prévus pour réaliser la réfection de la rue des Noyers, d'une partie de la rue de la Résistance et d'une partie de la rue de la Forêt.
- **Travaux d'égouttage : 105.000 €** sont prévus pour poser des filets d'eau et réaliser des dispositifs d'évacuation des eaux à Marcouray, Hodister, Devantave et Magoster. **79.000 €** permettront également de réaliser un tronçon d'égouttage à Rendeux.
- **Entretien des ouvrages d'arts (ponts et passerelles) : 300.000 €** seront nécessaires pour réparer les édifices qui ont été endommagés par les inondations de juillet. Ces travaux seront subsidiés à hauteur de 80%.
- **32.000 €** sont prévus pour poursuivre le **remplacement du parc d'éclairage public communal** en vue de sa modernisation.
- **10.000 €** sont inscrits afin de réaliser des **aménagements de sécurité routière**. En 2021, le village de Beffe a été sécurisé pour un budget similaire.

Rappelons qu'en 2021, la réfection de la traversée de Devantave a été attribuée (budget de 1.025.000 €). Les travaux commenceront au printemps.

Au niveau des acquisitions, on notera :

- **7.500 €** pour acheter et installer des **arceaux pour faciliter le stationnement des vélos**.
- **5.000 €** pour acquérir des **vélos électriques**.
- **5.000 €** pour acheter du **matériel pour le service travaux**.

Il est également important de **prévoir les travaux futurs**. Un budget global de **45.000 €** a donc été inscrit pour **désigner des auteurs** destinés à :

- Analyser la réfection des trottoirs de Warisy
- Analyser la réfection de la voirie de Beffe - Fondra
- Analyser la réfection de la voirie de Marcourt - La Maladrie
- Réaliser le repérage et l'entretien des bouches incendies
- Analyser un projet de voie lente

Enfin, suite à un travail de longue haleine, le Gouvernement wallon a décidé de débloquer un subside exceptionnel de **2.500.000 €** pour permettre à la commune de Rendeux de **finaliser le RAVeL qui reliera Jupille à La Roche**. Dans ce cadre, deux crédits ont été inscrits au budget 2022 :

- **50.000 €** pour **acquérir une parcelle agricole** sur laquelle la voie lente passera,
- **187.500 €** pour désigner **l'auteur de projet qui réalisera le cahier des charges**.
  Cette dépense sera subsidiée à 100%.

Patrimoine communal :

Dépense totale	**412.823 €**
Fonds propres	171.000 € (41%)
Subsides	217.823 € (52%)
Intervention assurances	24.000 (7%)

Tout d'abord, suite à la reconnaissance de notre commune en catégorie 2 dans le cadre des inondations de juillet dernier, nous devrions recevoir des subsides pour **217.823 €**. Ceux-ci ont été octroyés par la Croix-Rouge (72.000 €) et par la Région wallonne pour contribuer au relogement des personnes sinistrées. Ils seront utilisés pour :

- Financer des **dispositifs qui aideront les citoyens à lutter contre les prochaines crues;**
- Acquérir des **containers logement.**

À côté de cela, différents travaux d'aménagement sont prévus :

- **Aménagement du bureau de poste de Rendeux :** Au terme de multiples démarches avec Bpost, nous avons reçu la confirmation qu'un **distributeur de billets accessible 24h/24** pourrait être installé à côté du bureau de poste actuel. Les transformations du bâtiment nécessaires pour permettre l'installation de cet ATM seront à charge de la commune (budget de **20.000 €**).
  Par contre, les frais de fonctionnement du distributeur seront à charge de Bpost.
- **Rénovation de la maison communale : 40.000 €**. Ces crédits permettront de réparer les dégâts occasionnés par les inondations de juillet dernier (peinture, carrelage, portes) mais également d'installer un système de vidéoconférence dans la salle du Conseil. Nous prévoyons une intervention des assurances à hauteur de **24.000 €.**
- Au niveau énergie, **30.000 €** sont prévus pour réaliser un projet « économie d'énergie » qui sera défini dans le cadre du **PAEDC**.
- **Espace de convivialité à Magoster : 45.000 €** permettront de poursuivre l'aménagement du site. La démolition du bâtiment existant a été attribuée en 2021 au prix de 27.367 €.
- Mise en **peinture des châssis de différents bâtiments communaux : 20.000 €**.
- **20.000 €** sont prévus pour **rénover le belvédère de Beffe**.
- Enfin **20.000 €** permettront de poursuivre la **mise en conformité des cimetières communaux.**

Agriculture - Forêts :

Dépense totale	**190.000 €**
Fonds propres	79.000 € (41%)
Subsides	111.000 € (59%)

Au niveau agriculture, deux projets sont planifiés :

- **Réfection de la voirie agricole Namant à Warisy**. Le projet est estimé à **185.000 €** et sera subsidié à hauteur de 70%.
- **5.000 €** permettront de désigner un **auteur de projet dans le cadre de la réfection de voiries agricoles**.

Enseignement, vie associative, sportive et culturelle :

Dépense totale	**187.000 €**
Fonds propres	167.000 € (89%)
Subsides	20.000 € (11%)

Différents travaux sont prévus pour améliorer les infrastructures existantes :

- **Terrain de foot A : 20.000 €** pour remplacer l'éclairage existant par une technologie LED plus performante, plus économique et surtout, moins énergivore.
- **10.000 €** permettront de **rénover les vestiaires du terrain B** qui ont subi des dégâts suite aux inondations. Nous prévoyons une intervention de nos assurances à hauteur de 8.000 €.
- **50.000 €** permettront de **poursuivre la réfection de la salle de Hodister**.
- **15.000 €** permettront de réaliser des **aménagements dans l'école communale** pour lutter contre la surchauffe de certaines classes en été.

Au niveau des **espaces verts** :

- **20.000 €** sont inscrits pour valoriser la **balade des arbres remarquables à Waharday (Projet BiodiverCité)**. Ce projet sera subsidié à hauteur de 12.500 €.
- **10.000 €** sont prévus pour **aménager des jardins partagés** qui seront mis à disposition des habitants de la commune. Ceux-ci doivent prendre place le long de la nouvelle voie lente qui relie l'école communale à l'espace Schérès.
- **27.000 €** permettront de remplacer le **tracteur tondeuse** du service travaux.
- **15.000 €** sont prévus pour **mettre en valeur le patrimoine local**.

À côté de ceci, différents projets ont été attribués en 2021 et sortiront de terre prochainement. Notamment :

- La nouvelle **salle de village de Beffe** (550.000 € dont 242.406 € de subsides)
- **L'aire multisports et terrain de pumptrack** (650.000 € dont 422.000 € de subsides)

Santé :

Dépense totale	**1.010.000 €**
Emprunt	750.000 € (75%)
Subsides	125.000 € (12%)
Fonds propres	135.000 € (13%)

Les communes rurales risquent de faire face à une pénurie de médecins (généralistes, dentistes) dans les années à venir. En réaction, en 2018, le Conseil communal a pris la décision de principe de construire un cabinet rural à Rendeux. Le permis a été obtenu et le marché de construction vient d'être attribué. Les travaux commenceront dans le courant de l'année.
Ce projet sera financé en partie grâce à un emprunt qui sera remboursé en partie par les locations payées par les médecins.

Conclusion :
Comme vous avez pu le constater, les montants inscrits au budget 2022 sont importants.

Les dépenses prévues à l'ordinaire et à l'extraordinaire permettront d'offrir des **services de qualité** aux citoyens mais également **d'améliorer leur cadre de vie**. Tous ces investissements permettront également de **renforcer l'attrait de notre commune** au niveau touristique mais également pour les jeunes ménages.

Si vous avez une question n'hésitez pas à me contacter par téléphone (0479/02.15.64) ou par mail (louis-philippe.collin@rendeux.be).

Agriculture

Le petit marché des producteurs de Rendeux

Les producteurs du petit marché de Rendeux vous donnent rendez-vous **le jeudi 31 mars** pour l'ouverture de la saison 2022.

Chaque jeudi, vous pourrez y trouver différents produits locaux :
- Pain
- Produits laitiers (fromages, beurre, desserts)
- Légumes
- Tisanes
- Œufs
- Miel
- Fruits et confitures
- Salaisons
- Produits Oxfam

Les 1er jeudis du mois, des artisans locaux viennent également y présenter leurs créations (céramiques, confections textiles, vannerie…).

Horaires : tous les jeudis de 15h30 à 18h30 (18h à partir de novembre).

Où : parking à côté de l'école communale.

Sports

JCPMF devient RunRendeux

Depuis le début de l'année, les coureurs de Rendeux se réunissent sous le nom **RunRendeux**. Il s'agit de la poursuite du programme «Je cours pour ma forme» sous une version un peu différente. L'objectif est de continuer à courir toute l'année (à la place des deux sessions de 12 semaines pour l'ancien programme).
Cette activité est **ouverte à tout le monde**. Si vous avez envie d'apprendre ou de réapprendre à courir dans une ambiance conviviale, ce programme est fait pour vous !

Pour qui ?
Toute personne de condition physique variée, débutante ou déjà initiée.

En quoi cela consiste ?
Différents groupes sont prêts à vous accueillir suivant votre condition.
Pour les débutants, l'objectif est d'apprendre – ou de réapprendre – à courir avec le but de pouvoir courir 40 min ou 5 km.
Pour les autres, entretenir sa condition tout en respectant son corps et son esprit.
C'est l'occasion pour tous de courir en groupe et de découvrir de nouveaux parcours.
La convivialité est et restera le mot d'ordre du programme.
Il existe à l'heure actuelle 4 groupes :

- les 0-3 Km : groupe pour débutants
- les 3-5 Km : groupe qui a un niveau moyen
- les 5-7 Km : groupe qui a un bon niveau
- les 7-10 Km : groupe qui a un très bon niveau

Comment ?
Chaque semaine deux séances encadrées par un coach sont organisées les lundis et jeudis en soirée.
Coût : 25 €/an (assurance et repas de fin de saison compris).

Plus d'info ?
Facebook : **https://www.facebook.com/profile.php?id=100076458652778**
runrendeux@gmail.com

Entente Ourthoise

Notre club a l'occasion d'aligner une équipe supplémentaire en 4ème division provinciale lors de la saison 2022-2023.

À cette occasion, nous sommes à la recherche de joueur(se)s actuel(le)s ou passé(e)s de niveau confirmé (classement D minimum) !

Si le challenge t'intéresse et que tu es disponible pour disputer quelques rencontres, nous t'accueillerons avec grand plaisir !

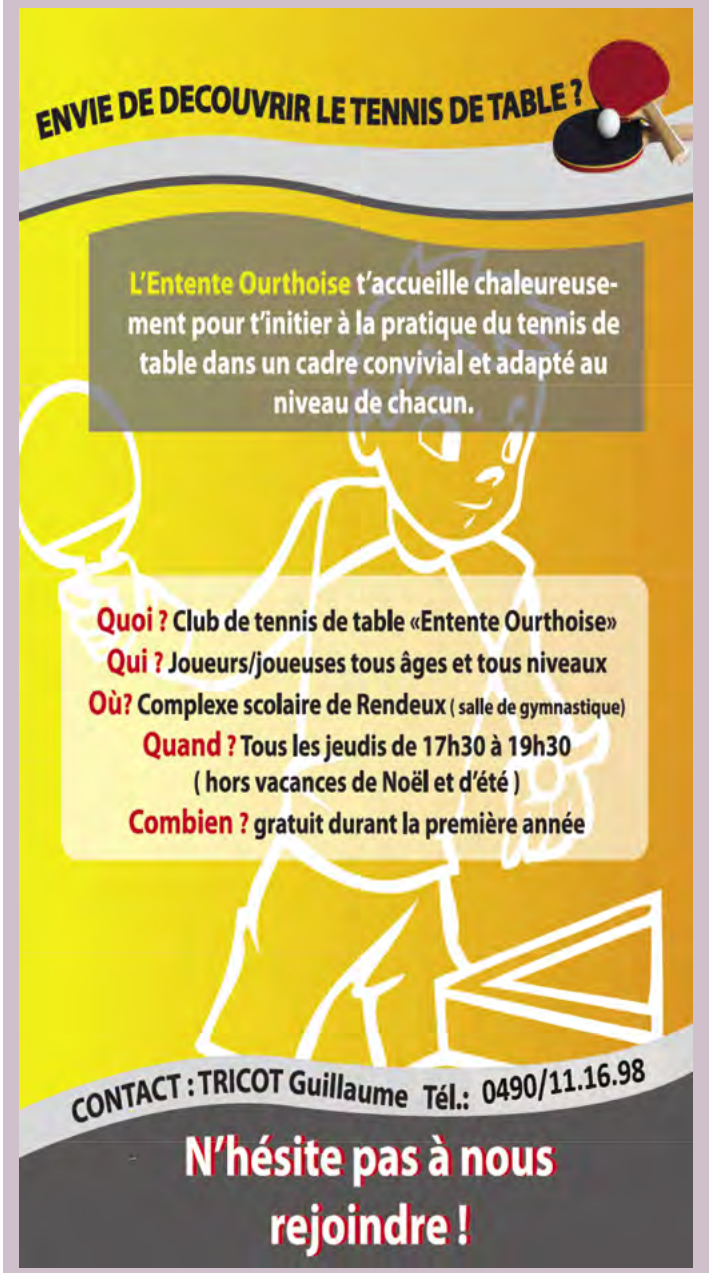

Frédéric ONSMONDE
Échevin

Travaux Énergie

2022, une année de chantiers...

Depuis le 29 décembre 2021, j'ai prêté serment comme Échevin des travaux, de l'énergie, de la sécurité routière et des cours d'eau. Des matières qui me tiennent particulièrement à cœur grâce à mon parcours professionnel.

J'ai repris les matières que Benoît Tricot détenait au Collège communal. Je tiens à le remercier pour toutes ces années passées au service de la Commune et de ses Citoyens.

2022 sera une année de concrétisations : de nombreux chantiers seront réalisés (voiries, bâtiments, infrastructures sportives,...). La première phase du pumptrack a débuté le 21 février et l'ordre de commencer les travaux de l'aire multisports sera donné pour le 18 avril.

Je ne vais pas m'étendre sur ces dossiers car ils ont été largement développés dans le bulletin communal du mois de décembre 2021.

Certains autres dossiers seront également initiés, notamment la réfection des deux plateaux à Chéoux. Ces travaux consistent à remplacer la fondation existante et la pose d'un nouveau revêtement.

Il y aura également la réfection des ouvrages d'art et des voiries qui ont été impactés à la suite des terribles inondations du mois de juillet 2021.

Un marché pour le brossage et le nettoyage des filets d'eau sur l'ensemble des voiries de la Commune a été conclu avec l'entreprise Enianet Road de THIMISTER-CLERMONT. Ce travail débutera dans le courant du printemps. La longueur approximative des filets d'eau et des bordures filets d'eau est d'environ 35.685 mètres.

La gestion du quotidien n'est pas en reste : entretien des espaces verts, des édifices religieux, des maisons de village, voiries, école communale, bâtiments communaux…

Quelques exemples de travaux réalisés :

Arasement des accotements

Débroussaillage des abords de l'église de Marcouray

Curage de fossés

Nettoyage de la placette de Chéoux

Remplacement de signalisation

Malgré la plantation de 1000 nouveaux plants, un grand nombre d'entre eux n'ont pas survécu au sel de déverglaçage. La haie bordant la voirie régionale sera remplacée par des graminées et un pré fleuri. Les ilots, situés au début de la rue de La Roche, seront également ensemencés avec des plantes annuelles mellifères.

Je remercie les forces vives du service travaux qui œuvrent tous les jours pour que nous puissions bénéficier d'infrastructures de qualité.
Bref, à Rendeux, on ne manque pas d'idées pour que des projets sortent de terre pour le plaisir de tous.

La sécurité routière : c'est l'affaire de tous

Petit rappel mais combien important : chaque année en automne et en hiver, de nombreux accidents impliquent des automobilistes et des piétons qui, souvent, sont équipés de vêtements foncés alors que la luminosité n'est pas optimale.

Selon l'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière (AWSR), un automobiliste n'aperçoit un piéton vêtu de vêtements foncés qu'à une distance d'environ 20 mètres et il faut savoir qu'à une vitesse de 50km/h, il faut 25 mètres sur sol sec pour arrêter une voiture et 40 mètres sur sol mouillé !

De nombreux accessoires réfléchissants ou lumineux sont vendus dans les différents commerces (gilets de sécurité, brassards, lampes de sécurité clignotante…).

Pensez à vous mais également aux autres usagers de la route !

L'aménagement de nos voiries par la mise en œuvre de dispositifs permettant d'améliorer la sécurité routière et ainsi pouvoir offrir une certaine quiétude aux habitants de la Commune reste une priorité. Un budget annuel est consacré à l'acquisition d'éléments ralentisseurs.

Ilot de ralentissement

Coussin berlinois en caoutchouc recyclé

Nouveaux recrutements

Comme indiqué dans notre dernier bulletin communal, les deux responsables du service travaux ont réorienté leur carrière professionnelle.

Merci à Didier et Stany qui ont assuré l'intérim durant ces quelques semaines en plus de leurs tâches quotidiennes.

Suite au recrutement organisé, voici la nouvelle équipe qui prendra fonction au service travaux.

Monsieur Didier Adam est déjà actif et Monsieur Alexandre Weyders, prendra ses fonctions à partir du 1er mai.

Agent technique administratif

Agent technique opérationnel

Au vu des départs à la pension de certains agents, nous avons procédé au recrutement d'un ouvrier qui prendra ses fonctions dans le courant du mois d'avril. Il s'agit de Monsieur Luc Halin qui intègrera le service espaces verts et voirie.

Nous leur souhaitons d'ores et déjà plein succès dans leurs nouvelles fonctions respectives.

Ouvrier D2 - Luc Halin

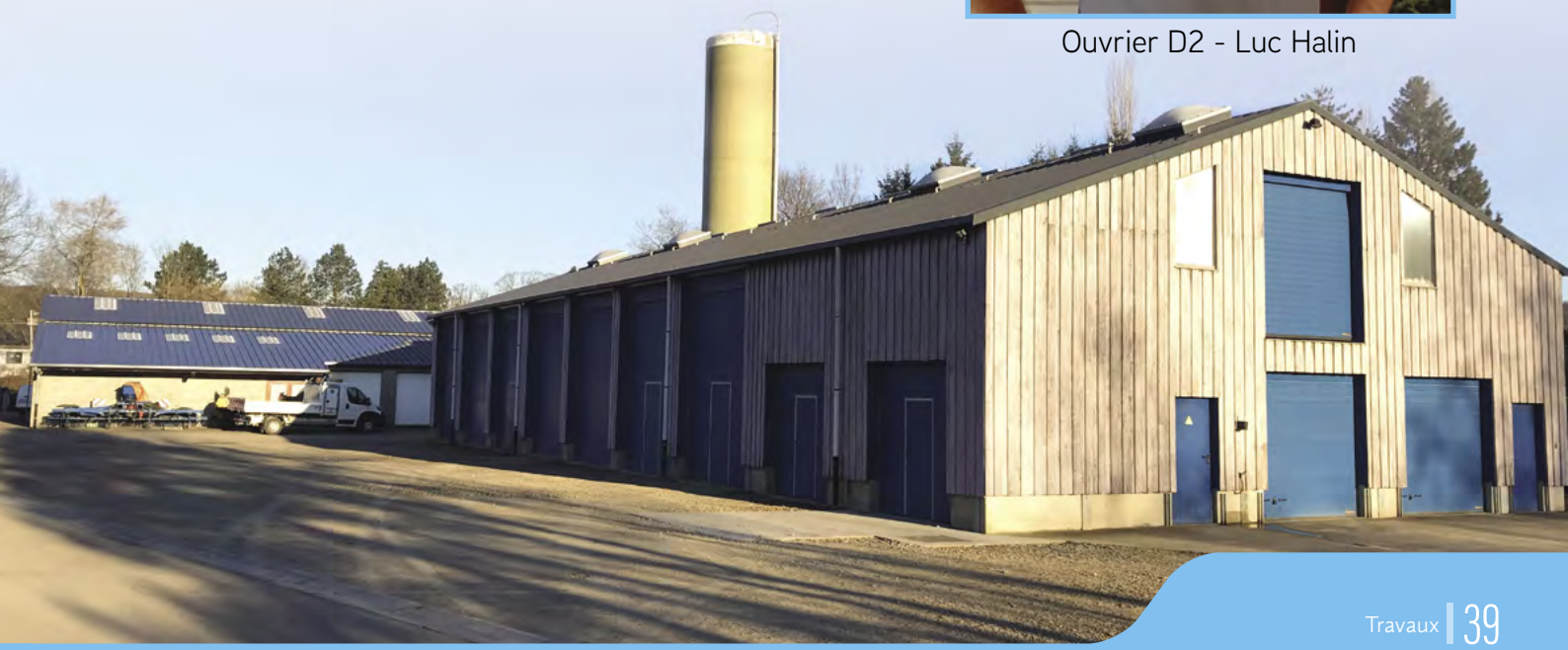

Énergie

L'engagement de la commune de Rendeux

La commune de Rendeux s'est engagée dans une politique énergétique en signant son adhésion à la Convention des Maires pour le Climat et l'Energie le 26 juin 2018.

La Convention des Maires, qu'est-ce que c'est ?

Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie EUROPE

C'est une initiative européenne qui rassemble des collectivités locales et régionales désireuses de lutter contre le changement climatique et de mettre en œuvre des politiques énergétiques durables. La Convention des Maires fonctionne sur base de l'engagement volontaire des communes signataires.

Les communes signataires qui s'engagent ont pour objectif d'atteindre et dépasser les objectifs européens de réduction des émissions de CO_2 c'est-à-dire - 40% à l'horizon 2030 grâce notamment à une meilleure efficacité énergétique et un recours à des sources d'énergies renouvelables.

C'est une des plus grandes initiatives locales pour le climat et l'énergie dans le monde. La Convention des Maires compte actuellement 10.865 signataires.

Pour y parvenir, la commune de Rendeux a mis en place son **PAEDC : Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat**. Il reprend un grand nombre d'actions à accomplir en vue de diminuer notre empreinte énergétique.

Une des missions de la commune est de convaincre tout consommateur du territoire d'agir pour un bénéfice individuel et collectif !

Diminuer ses consommations en électricité

Les factures d'électricité de plus en plus élevées suite à l'augmentation du prix de l'énergie est une problématique qui touche de nombreux ménages. Nous n'avons malheureusement pas de pouvoir sur l'évolution du prix de l'énergie mais nous pouvons faire baisser nos factures en tentant de diminuer nos consommations.

«Le kilowattheure le moins cher est celui que l'on ne consomme pas»

La commune de Rendeux vous propose d'emprunter gratuitement un **wattmètre**. Cet appareil permet de mesurer la puissance et les consommations électriques des appareils branchés, leur coût pour un fonctionnement annuel, ainsi que la masse de CO_2 équivalente émise pour produire l'électricité nécessaire.

Après avoir recueilli ces données, nous pourrons vous conseiller et vous aider à trouver des pistes pour diminuer vos consommations.

Comment emprunter un Wattmètre ?

En téléphonant au 0478/99.04.64 (Amélie Clarinval) pour connaître la disponibilité des appareils et fixer un rendez-vous.

Où ? Au service Urbanisme de la commune, rue de Hotton 1 à 6987 Rendeux

Quand ? Les lundis et jeudis de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et les mardis et vendredis de 8h00 à 12h00.

Pendant combien de temps ? Durant 2 semaines.

Comment calculer la consommation d'un appareil électrique ?

Pour calculer la consommation d'un appareil exprimée en kWh, vous devez tenir compte de 2 données :

- La puissance de l'appareil, exprimée en watts (W)
- La durée ou fréquence d'utilisation : le nombre d'heures par jour et de jours par an pendant lesquels l'appareil fonctionne

(nombre d'heures d'utilisation) x (nombre de jours d'utilisation) x (puissance de l'appareil en Watts / 1000) = Nombre de kWh

La puissance doit être divisée par 1000 pour convertir le nombre de Watts en kiloWatts. Vous obtenez ainsi le nombre de kWh (kiloWattheures).

Exemple :
J'utilise mon aspirateur 1 fois par semaine pendant 2 heures.

- *Heures / jour = 2 heures*
- *Jours /an = 52 jours*
- *Puissance : 2000 Watts*

La consommation électrique annuelle de mon aspirateur est de : 2 x 52 x (2000 Watts/1000) = ***208 kWh***

Comment chasser la consommation des appareils électriques en veille ?

Dans nos maisons, ils sont nombreux à consommer de l'électricité alors qu'on les pense éteints. En arrêt **durant de nombreuses heures toute l'année**, ils avalent les kWh plus qu'on ne le croit. Ce qui peut vite coûter cher…

Je fais la chasse aux appareils en veille… et je les éteins vraiment.

Pourquoi mon appareil éteint consomme-t-il de l'électricité ?

Parce que **l'interrupteur principal se trouve après le transformateur**. Branché, ce dernier continue de consommer que l'appareil soit éteint ou en veille, relié à un appareil ou pas.

Posez votre main dessus, vous constaterez qu'il chauffe. Le transformateur fonctionne en permanence, même si ce n'est pas à 100% de ses capacités, si votre appareil est raccordé au réseau électrique lorsque la prise est branchée. Ce qui engendre des consommations inutiles.

Quels appareils sont concernés ? Ils sont malheureusement nombreux ! On retrouve principalement :

- la machine à laver programmable
- le sèche-linge programmable
- la machine Nespresso ou Senseo
- les vieux chargeurs de smartphone laissés dans la prise
- le support de la brosse à dent électrique qui ne charge pas
- le lampadaire halogène avec variateur
- le four (et le système électronique derrière)
- le micro-ondes (il reste souvent en veille)
- le chargeur non branché au PC portable
- le radio-réveil
- la veilleuse des enfants
- les répéteurs Wi-Fi

Combien consomment les appareils en veille ?

1 Watt consommé par un appareil branché en permanence représente une consommation annuelle de 8,76 kWh, ±3 euros.

De nombreux appareils peuvent monter jusqu'à 10 Watts en veille et donc, la consommation de veille peut représenter rapidement entre 100 et 150 euros par an.

Comment réduire la consommation de veille ?

- ▶ Identifier la consommation de veille : le bon test pour savoir si un appareil consomme est de poser la main sur le transformateur ou la prise (avec prudence).
  Si c'est chaud, ça consomme ! Idem s'il y a une loupiote.

- ▶ Quantifier la consommation de veille : utilisez un wattmètre !

- ▶ Utiliser des multiprises avec interrupteur : il vous suffira d'appuyer sur un seul interrupteur pour tout éteindre complètement. Vous pouvez utiliser une multiprise par thème : pour les appareils liés à la télévision, une autre pour le matériel informatique, etc.

- ▶ Débrancher les chargeurs : un réflexe à avoir.

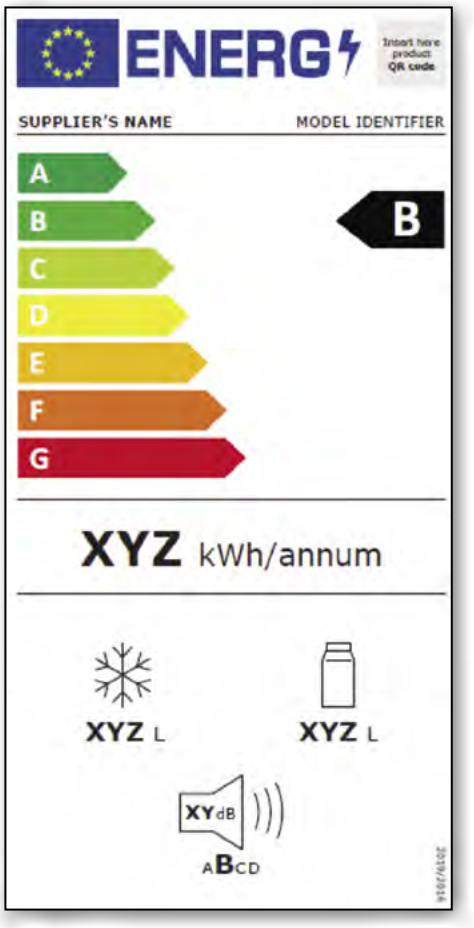

La classe énergétique

La classe énergétique indique à quel point votre électroménager est économe en énergie. Cette classe est indiquée sur le label énergétique qui a été établi par l'Union européenne.

La classe énergétique A est la plus économe en énergie, tandis que la classe énergétique G est la plus gourmande en énergie.

Nous avons comparé la consommation d'un réfrigérateur-congélateur de classe A avec un de classe E (format identique) :

Classe A ▶ 108 kWh/an

Classe E ▶ 238 kWh/an

Le coût d'un appareil de classe A est plus élevé à l'achat mais sa consommation annuelle en électricité est deux fois moins élevée !

Vous voulez découvrir quelques conseils malins ?

Nous vous invitons à parcourir la publication ***«101 idées futées pour faire des économies d'énergie chez soi»*** (éditée par le Service Public de Wallonie).

Les économies d'énergie, ça concerne aussi les plus jeunes ! Les sensibiliser dès le plus jeune âge fera d'eux des adultes responsables.

Energ'hic, un petit lutin bien sympathique aide enfants et parents à faire la chasse au gaspillage sous la forme d'une bande dessinée ***«Chasse au gaspi avec Energ'Hic»***.

Vous pouvez vous procurer ces deux publications (et d'autres !) au service Énergie de la commune ou les télécharger sur notre site internet **www.rendeux.be**, rubrique énergie.

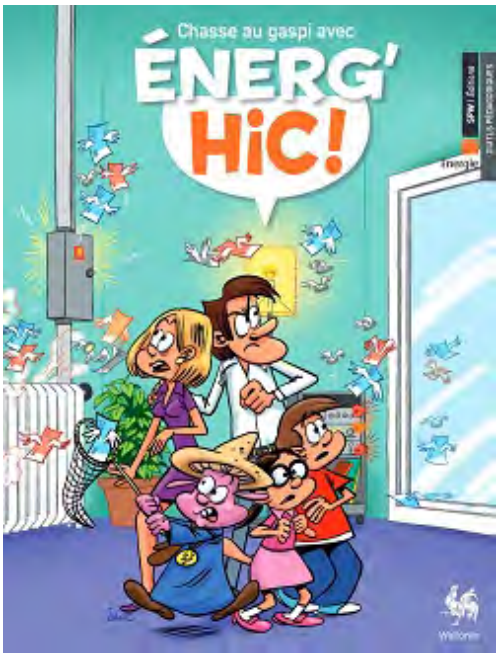

Quelques conseils pour réduire sa consommation d'énergie en télétravail

En raison de la crise sanitaire, nombreux sont ceux qui se retrouvent à faire du télétravail plusieurs jours par semaine.

Le télétravail permet d'économiser du carburant, d'émettre moins de CO_2 et d'économiser du temps de trajet. C'est une belle économie, tant pour notre portefeuille que pour la planète.

Mais travailler à la maison peut augmenter la consommation d'énergie, habituellement prise en charge par l'employeur. Vous allez forcément utiliser plus que d'habitude l'éclairage, le chauffage ou encore l'électricité avec l'utilisation des outils informatiques tout au long de la journée.

Selon les estimations de Wikipower, votre consommation d'énergie augmenterait de plus ou moins 73 kWh par mois, de la manière suivante :

- Poste de travail (8h/jour, 20 jours/mois) : 40 kWh/mois
- Eclairage (3 ampoules) : 3,2 kWh/mois
- Chauffage (+3°C dans 10% de la maison) : 30 kWh/mois

Faisant suite à l'augmentation des consommations et également du coût de l'énergie, Il est indispensable de trouver des moyens pour faire des économies d'énergie.

5 conseils pour réduire votre consommation de chauffage et d'électricité en télétravail

1. Aérez votre habitation avant de commencer à travailler
Il est important de bien aérer votre maison ou appartement pour évacuer l'humidité. En effet, l'accumulation d'humidité à l'intérieur de votre habitation peut rendre votre chauffage moins performant. Il est conseillé d'ouvrir vos fenêtres un quart d'heure le matin, avant de commencer à travailler.

2.Diminuez votre chauffage et maintenez une température confortable autrement
Il est déconseillé de maintenir une température supérieure à 19 ou 20°C. Pour maintenir un niveau confortable, il vous suffira de vous couvrir un peu plus. Vous pouvez également profiter de la chaleur naturelle des rayons du soleil en plaçant votre poste de travail près d'une fenêtre.

3. Profitez un maximum de la lumière naturelle
Placer votre bureau près d'une fenêtre bien exposée à la lumière du jour. Cela vous permettra de ne pas devoir systématiquement allumer les lampes et c'est également très bon pour la concentration et le moral.

4.Eteignez votre écran quand vous prenez une pause
Il est inutile de laisser l'écran de votre ordinateur allumé pendant votre pause déjeuner ou lorsque vous vous absentez de votre poste de travail. Il est préférable de le mettre en veille, en fermant le portable ou en appuyant sur le bouton de votre écran.
Vous pouvez également régler les paramètres de votre ordinateur pour qu'il se mette en veille automatiquement après une période d'inactivité déterminée.
De plus, c'est aussi une précaution lorsque l'on traite des dossiers confidentiels.

5. Imprimez des documents uniquement quand cela est indispensable
Ce conseil vaut autant en télétravail qu'au bureau.

écoconso
du conseil à l'action

CPAS
Centre Public d'Action Sociale

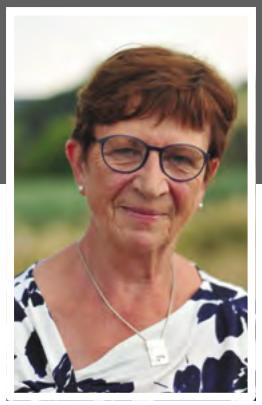

Lucienne DETHIER
Présidente du CPAS

Les inondations de juillet 2021 : des aides administratives et accompagnement des sinistrés

Beaucoup d'entre nous sont encore marqués par les suites des dernières inondations. Des travaux de rénovation sont toujours à finaliser. Ci-dessous, nous avons repris quelques informations qui concernent les aides qui s'adressent aux ménages sinistrés.

La Région wallonne et l'AVIQ ont également proposé à la Commune et au CPAS d'organiser un accompagnement de proximité. Nous avons répondu positivement à ce projet. Aussi, une équipe mobile sillonnera les rues de notre commune en mars pour aller à la rencontre des personnes sinistrées et faire le point, avec elles, sur leurs besoins, qu'ils soient d'ordre administratif ou psychosocial.

Des équipes mobiles de psychologues pour soutenir les personnes sinistrées

Equipes D.A.S.I.
(Dispositifs d'Accompagnement Social Inondations)

Cela fait déjà plus de 8 mois que notre commune a été impactée par les inondations de juillet 2021.

8 mois après, beaucoup de choses restent encore à faire pour les personnes sinistrées (certains dossiers ne sont pas clôturés, l'épuisement administratif se fait ressentir, le moral n'est pas au beau fixe, certaines aides sont encore à mettre en place, les informations sont difficiles à trouver, …)

L'AVIQ et le SPW-IAS, en collaboration avec les Communes et les C.P.A.S. des régions sinistrées, mettent en place un accompagnement de proximité adapté aux besoins des personnes sinistrées. L'accompagnement s'organise, afin de répondre à la nature diverse des besoins rencontrés (administratifs, sociaux et psychologiques).

Pour la Province de Luxembourg et Rochefort, 2 équipes mobiles et un coordinateur ont été engagés.

Il s'agit de **Alice CORDIER (coordinatrice) – Bérénice PECQUET et Laurence PARMENTIER (travailleurs sociaux) – Carolane ANTOINE (administrative)**.

Afin d'établir un contact, d'évaluer les différents besoins encore non rencontrés et d'aider à les résoudre, ces équipes se rendront directement au domicile de toutes les personnes sinistrées.

Si, en tant que personne sinistrée ou connaissance de personne(s) sinistrée(s), vous souhaitez un passage rapidement, n'hésitez pas à contacter Mme ANTOINE au

0491/74.16.59
secretariat.rslux@gmail.com - coordination.dasi.rslux@gmail.com

Voici un rappel des aides qu'il est encore possible de solliciter et d'obtenir :

Auprès de la Commune (tél. 084/47.71.69)

- Aide administrative pour le remplissage des dossiers de demande d'indemnisation auprès du Fonds des Calamités.
- Prêt sans intérêt de maximum 2.500 € pour les ménages sinistrés ayant introduit une déclaration de sinistre auprès de leur compagnie d'assurance et/ou du Fonds des Calamités et se trouvant dans l'attente d'indemnisation.
- Aide à la dératisation.

Auprès du CPAS (tél. 084/47.73.72 - 0478/79.06.95)

- Aide financière ou avance récupérable pour toute personne sinistrée qui serait dans le besoin pour l'achat de mobilier, électroménagers, produits de première nécessité, prise en charge de loyers, frais médicaux, … (ceci ne s'adresse pas uniquement aux bénéficiaires de l'aide sociale)

Autres :

- Intervention du Fonds des Calamités pour les citoyens et les entreprises : prolongation du délai de l'introduction d'un dossier **jusqu'au 18 avril 2022.**
- Intervention d'ORES : 550 € - date limite pour la demande de la prime auprès d'ORES, le 31 décembre 2022.
- Intervention de la SWDE : eau gratuite pour le nettoyage, remise en service gratuite de la distribution d'eau, pas de frais de rappel.
- Aide financière à la reconstruction et à la relance des entreprises : plus d'informations sur www.1890.be

Important :

N'hésitez pas à nous faire connaître vos besoins spécifiques ou à nous faire part de vos suggestions.

Pour toute information : www.wallonie.be/inondations/reconstruction
Personne de contact à l'Administration communale :
THIRY Myriam - 084/47.71.69 - myriam.thiry@rendeux.be

Pour le CPAS, vous pouvez contacter le 084/47.73.72 et vous serez dirigé vers le service social, les jours de permanence, soit les mardis ou jeudis de 9 h à 12 h ou sur rendez-vous.

Ça plaine pour moi 2022

Chers Parents,

Cette année, notre Centre organisera une nouvelle fois des plaines de vacances. **Une première durant les vacances de Pâques (du 04/04 au 15/04/2022) et une autre en été (du 18/07/2022 au 12/08/2022).**

Pour rappel, depuis 2020 les inscriptions sont obligatoires. Ces dernières se font à la semaine. Le coût par enfant est de 30€ pour une semaine de 5 jours et de 24 € pour la semaine de 4 jours. Ce prix comprend le potage servi à midi, ainsi que la collation servie l'après-midi.

Concernant l'âge des enfants accueillis, cela va de 2,5 ans (à condition que l'enfant soit propre) à 12 ans. Comme chaque année, la plaine se déroulera dans les bâtiments de l'école communale de Rendeux (rue de La Roche, 22). L'accueil aura lieu à la salle de gymnastique du complexe scolaire.

Les journées commencent à 9h00 et se terminent à 16h30. Des garderies sont organisées de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 17h30.

Les inscriptions doivent se faire par téléphone en appelant le 084/47.73.72.

A très bientôt.

Chromo+ : Conférence sur le sommeil

Le centre Chromo+ organisera prochainement une **conférence sur le thème du sommeil**. Cette conférence se tiendra **le vendredi 22 avril 2022 à 19h45 au centre Chromo+ OU à la salle Schérès** selon le nombre de participants.

Pour animer cette conférence, nous avons le plaisir d'inviter le Docteur Erica MARCONDES, ORL spécialisée dans les troubles du sommeil au sein de l'Hôpital de Marche (Vivalia) et Emilie GERINGER, neuropsychologue au sein du centre Chromo+ et formée dans les maladies neuro-dégénératives.

Cette conférence sera l'occasion de comprendre pourquoi bien dormir est une étape clé dans la prévention de plusieurs problèmes de santé.

Seront abordés les thèmes suivants :

- l'organisation du sommeil : pourquoi et comment nous dormons
- un aperçu sur quelques troubles du sommeil (insomnie, apnées du sommeil, troubles du rythme circadien) : comment les repérer et quand consulter
- l'évolution du sommeil selon les âges de la vie (du nouveau-né à la personne âgée)
- le rôle du sommeil dans la prévention de certaines maladies neuro-dégénératives
- les troubles du sommeil dans les maladies neuro-dégénératives
- des conseils pour bien dormir.

PAF : 10 € en prévente (jusqu'au 08 avril), 12€ sur place.
Pour les habitants de Rendeux, 8€ en prévente (jusqu'au 08 avril), 10€ sur place.

Réservation par mail à info@chromoplus.be ou par téléphone au 084/47.70.29

C.C.C.A.

Loisirs organisés dans la commune de Rendeux accessibles aux personnes âgées

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés souhaite que cette liste puisse orienter particulièrement les personnes âgées à choisir l'une ou l'autre activité qui leur plaira.

▶ **Club 3 x 20 Marcourt**
François Granville - 084/47.70.69
Un dîner et deux goûters par an

▶ **Atelier de Patchwork**
Nathalie Hubert - 084/47.77.14
«Les aiguilles qui parlent»
Tous les mardis de 19 à 22h30
École communale de Rendeux

▶ **Chorale «A chœur ouvert»**
Jean Renard - 0479/191.720
Les 1er et 3ème mercredis du mois de 20h à 22h
Église de Rendeux-Bas

▶ **Cercle horticole**
Muriel Ringlet - 0478/282.500
Atelier floral les 3ème samedis du mois de mars à décembre et atelier de vannerie
Moulin de Bardonwez

▶ **Lire au fil de l'Ourthe**
Noelle Willem - 084/37.86.41
- Centre de documentation au moulin de Bardonwez
- Bibliothèque rue du Purnalet 7 à La Roche-en-Ardenne

▶ **Boîtes à livres**
Au moulin de Bardonwez, à l'église de Beffe, à l'ancienne école de Devantave et à la p'tite école de Rendeux

▶ **Jeu de cartes (couyon)**
Joelle Doucet - 0470/577.084
Chaque mercredi de 14 à 17h
Petite salle Marie Schérès

▶ **Scrabble**
Denise Laval - 084/47.75.12
Tous les lundis et jeudis de 14h à 17h
Petite salle Marie Schérès

▶ **Run Rendeux** (avant : je cours pour ma forme)
Laurent Crowin - 0489/512.233

▶ **Je pédale pour ma forme**
Carole Wéry - 084/37.86.41

▶ **Yoga**
Leen Charle - 0474/198.235
Tous les mardis de 20h à 21h
Ecole communale de Rendeux

▶ **Peinture et fil - Dentelle - Scrapbooking**
Nicole Moureau - 084/46.79.56
Tous les lundis de 14h30 à 16h30
Ancien presbytère de Marcourt

▶ **Atelier de céramique**
Anne Paquay - 0478/753.227
Deux samedis par mois de 14h à 17h
et les lundis de 19h à 22h
Ancien presbytère de Marcourt

▶ **Atelier aquarelle**
Angélique Vermeylen - 0478/625.257
Chaque dernier vendredi du mois de 9h à 15h30
Ancien presbytère de Marcourt

▶ **Chapelle et ermitage de St-Thibaut**
Jacques Martin - 084/47.73.45
Bénévoles pour garder la chapelle

▶ **Centre paramédical et sportif Chromo+**
Sarah Gloire - 084/47.70.29
Aquabike supervisé, aquagym, gymnastique, pilates
rue de Hotton, 26A - Rendeux-Bas

▶ **Balades natures :**
Silencieuses, à son propre rythme,
1 à 2 heure(s) de marche
Consulter l'agenda sur «larbreasoi.be»
Anthony Bromey

▶ **Sous le pommier**
Verger de Hampteau
Muriel Alpen - 0479/363.783
Jardin gourmand, médicinal, didactique et convivial
Activités ponctuelles

▶ **Danse folk**
Luc Larue - 0492/931.917
Tous les mercredis de 19h30 à 21h
Grande salle Marie Schérès

▶ **Atelier d'écriture «Bateau Plume»**
Valérie Renard - 0472/658.879
Les lundis de 19h à 21h -
Deux fois par mois de 14h à 16h
Ancien presbytère de Marcourt.

▶ **Atelier de macramé**
Greet Van Rompuy - 0472/060.262
Manège La Golette à Ronzon

▶ **Pêche**
- **Les Amis de l'Ourthe**
  Michael Dahin - 0479/562.741
- **La Rousse - Alain Georges - 0491/130.196**

▶ **Tennis de table**
- **Entente ourthoise Rendeux**
  Guillaume Tricot - 0490/111.698
  Tous les jeudis soirs
  École communale de Rendeux
- **Rapid club Devantave**
  Michel Walbrecht - 0479/697.018
  Les mercredis en soirée
  Salle communale de Devantave

Cette liste est par nature évolutive. Merci à vous de la tenir à jour en nous signalant les ajouts, retraits ou modifications. Rappelons aussi que les activités organisées par «les Aînés en Marche», principalement marches-promenades et excursions (suspendues actuellement) sont accessibles aux Rendeusien(ne)s.
Info : franciskech@hotmail.be.

Solidarité

Des aînés à l'écoute des aînés
Appel aux volontaires bénévoles

Luttons contre l'isolement des personnes âgées en tissant des liens qui font du bien.

Si vous désirez apporter un soutien moral à d'autres aînés de la commune de Rendeux en leur rendant des visites de courtoisie, une formation de quatre jours sera mise en place par Eneo pour vous aider à remplir sereinement cette mission précieuse et appréciée aux personnes esseulées qui le souhaitent.

Il s'agit d'une formation conviviale à l'écoute active et à l'empathie destinée spécifiquement aux volontaires bénévoles qui rendront des visites, sur la base d'une fois par mois, aux aînés les plus isolés.

Cette formation, gratuite, se déroulera à Marche-en-Famenne les jeudis 28 avril, 5 et 19 mai et le 2 juin 2022.

Vous pouvez obtenir tous les renseignements et vous inscrire auprès de
Lucienne Dethier, Présidente du CPAS
0472/754.620 en journée
ou Alain Purnode - 084/47.70.52 en soirée.

Déjà, merci de votre intérêt et mieux encore de votre adhésion.

Devenez volontaire en prison

Vous avez du temps libre, le sens de l'écoute et appréciez les contacts humains ?
Vous partagez les valeurs du mouvement laïque ?
Vous souhaitez accompagner les détenus à vivre leur détention de manière plus positive ?

Le CAL/Luxembourg asbl recherche des volontaires pour mener des actions dans les trois prisons de la province (Marche-en-Famenne, Saint-Hubert, Arlon).

En tant que volontaire, vous pouvez :

- Proposer une **écoute active et un soutien moral laïque** aux détenus ;
- Aider les détenus dans la **conception du journal interne** à la prison (le Libre Marche, le Hubert Mag et le Yo-Yo) ;
- Soutenir les détenus membres de l'**organe de concertation** qui leur permet de s'exprimer auprès de la direction sur des questions d'intérêt général et de permettre une communication réciproque. Elle peut aussi envisager des activités ou des projets à construire.

Pour ce faire, vous bénéficiez d'une formation à l'écoute, d'un encadrement professionnel, de réunions d'échanges d'expériences et de soutien, d'une équipe dynamique et motivée et du remboursement des frais de déplacement.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Isabelle Renson,
coordinatrice de projets au CAL/Luxembourg ASBL
au 061/22.50.60 ou courrier@cal-luxembourg.be.
Plus d'infos : https://www.calluxembourg.be/en-prison/

BALADE POUR ETHAN

Un rassemblement solidaire

Une balade à moto ou en voiture pour soutenir Ethan atteint de leucémie. Vous pouvez simplement passer faire un tour et vous restaurer. Les bénéfices seront intégralement reversés à la famille.

5€
par casque
ou par voyageur
en voiture

9h30 et 13h30 : départs balade motos encadrée ±80km
Dès 9h30 : départs des motos en autonomie avec roadbook de ±80km
Dès 10h : départs des véhicules avec roadbook de ±90km

OÙ ?
À l'École d'Ethan
rue de La Roche, 22
6987 **Rendeux**

QUAND ?
Le dimanche **3 avril 2022**

RÉSERVATION ?
(pas de remboursement en cas d'annulation)
5€
à verser sur le compte
BE64 7507 0345 2852
sans oublier d'indiquer votre nom, prénom et un des choix suivants :
moto 9h30 ou moto 13h30
ou moto solo ou voiture

RESPONSABLE ?
Organisée par le MMC United Vets en collaboration avec l'école communale.

RENSEIGNEMENTS ?
Rondal Geoffrey
0474/942.967

Ecole Fondamentale Communale de Rendeux

Grande tombola

Si vous souhaitez être **bénévole** pour l'organisation de cette journée, veuillez-vous faire connaître via le **formulaire disponible** sur ce lien : **https://bit.ly/3hfHFx3** ou en appelant Rondal Geoffrey.

Rencontres & témoignages

La librairie «Nouvel Horizon», c'est fini !

C'est le 01 avril 1991 que Nathalie HUBERT ouvre sa librairie. Elle s'en est occupé seule pendant plusieurs années avant de rencontrer Laurent GEORGES. Ensemble, ils font construire un nouveau bâtiment et y installent leur librairie «Nouvel Horizon» en 2001.

Une «librairie de village», c'est aussi un endroit de rencontre et d'échange. Nathalie explique : *« Nous avons partagé tant de choses avec nos clients. Le matin, certains clients venaient boire une tasse de café et se retrouvaient pour discuter. Parfois, les gens se confiaient à nous. D'autres poussaient leurs coups de gueule, ça les soulageait d'en parler. Nous avions beaucoup d'habitués, des habitants de la région mais aussi des touristes ».*

Aussi, c'est avec beaucoup d'émotion que Nathalie et Laurent ont définitivement fermé le magasin ce 31 décembre 2021, après 31 années. Plusieurs clients sont venus les soutenir à cette occasion. *«Cela m'a fait plaisir de voir les gens. Laurent a fait un beau discours et j'ai versé quelques larmes...»*, confie Nathalie.

Au cours de toutes ces années, la librairie n'a jamais été fermée plusieurs jours de suite. Nathalie explique que ce rythme de vie, elle pense ne plus pouvoir le tenir dans quelques années : elle a donc décidé de prendre les devants dès à présent pour réorienter sa vie professionnelle. Depuis quelques années, Laurent est également gérant d'un magasin de vente et de réparation de vélos au Grand-Duché du Luxembourg.

Nathalie et Laurent se souviennent : *«On a vécu beaucoup d'anecdotes au magasin. On a passé de très beaux moments. Il y a eu aussi des moments plus tristes car c'est souvent à la librairie que les gens apprenaient les mauvaises nouvelles. Les inondations aussi ont été une épreuve.»*

Lorsqu'on demande à Nathalie si c'était facile de travailler en couple, elle répond : *«On est deux caractères et parfois il y avait des étincelles à la maison, mais quand on poussait la porte du magasin, on arrivait souriants ! On formait une bonne équipe. Moi, je gérais le magasin. Laurent, il a la "tchatche" et cela mettait une bonne ambiance. Laurent aimait bien taquiner les gens les lendemains des matchs de foot, les commentaires étaient toujours folkloriques !»*

Dans le registre des souvenirs moins agréables, Laurent nous confie : *«Je retiens les deux vols que nous avons subis à 15 jours d'intervalle. La deuxième fois, j'ai surpris les voleurs en pleine nuit et je les ai poursuivis dans la rue, j'étais en slip et pieds nus... mais je ne les ai pas rattrapés.»*

Pour les souvenirs amusants, Nathalie raconte quelques anecdotes en vrac : *«Nous avons quand même eu trois gros gagnants au lotto. Un jour, on a servi un client qui était en tenue d'hôpital, ouverte à l'arrière… Parfois, les jeunes venaient boire une dernière bière en rentrant de sortie, à l'ouverture du magasin à 7h du matin. Il nous est arrivé aussi de préparer un repas pour quelqu'un qui vivait en caravane et n'avait plus de matériel pour cuisiner. Parfois, on dépannait des clients qui tombaient en panne de gaz le dimanche… Nous avons aussi de beaux souvenirs des étudiants qui ont travaillé chez nous, Jeanine et les tous les autres…»*

Merci à Nathalie et Laurent pour toutes ces années de service. Nous leur souhaitons une bonne continuation. **Et si la reprise de la librairie vous tente, n'hésitez pas à les contacter !**

Rencontre avec GHM Cycles

Sylvie et Georges HUBERT – MARCHAL ont débuté leur activité de vente et réparation automobile en 1996. En 2006, ils se diversifient et développent le secteur cyclo, avec la vente, la réparation et jusqu'il y a peu la location de vélos et VTT.

Vous trouvez chez GMH Cycles des vélos de ville et VTT, en version musculaires et électriques, des vélos pour enfants, des vélos de course (de marques Merida et Mondraker), des trottinettes ainsi que tous les accessoires utiles à la pratique du deux roues : maillots, cuissards, chaussures, casques, gants, alimentation sportive, …

Comment se passe actuellement le marché du vélo ?

« Depuis le confinement en mars 2020, les gens se sont rués sur les vélos. A tel point que nous sommes face à une pénurie importante et qu'il ne nous est plus possible d'assurer la location des vélos. Nous nous concentrons donc pour le moment sur la vente et la réparation des vélos. Il faut savoir que le délai de livraison peut être de plusieurs mois. Nous avons également des opportunités via les firmes ou d'autres magasins pour réduire ce délai.

Nous avons commandé en octobre 2021 les vélos pour la saison 2023 ! »

Ouvert de 9h à 12h et de 13h à 18h
Samedi : fermé à 17h en été et 16h en hiver
Fermé dimanche et lundi.

GHM Cycles
Route de Hotton, 12 - Rendeux
Tél : 084/47.73.87
ghm@skynet.be

Rencontre avec Kenneth BASCOUR, 26 ans, habitant de Rendeux-Haut et fan de vélo.

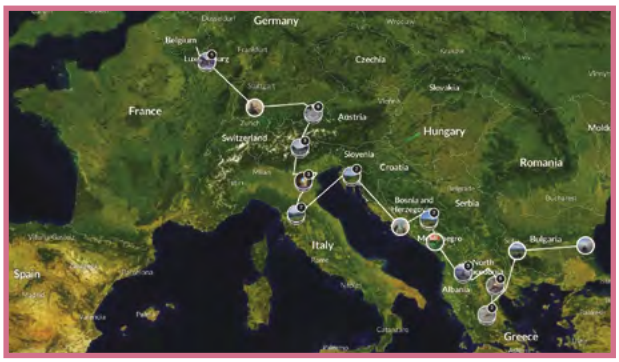

Kenneth : *«J'ai pris l'habitude d'utiliser le vélo lorsque j'habitais à Bruxelles, pour mes trajets du quotidien. Ensuite, j'ai commencé à voyager à vélo. Mon premier grand voyage, je l'ai fait en 2018 : je suis allé jusqu'à Copenhague. J'ai quand même eu 10 jours de pluie... Dans ce type de séjour, on sort de son confort et on avance à la force des jambes. J'y ai découvert mes capacités. Ce qui est bien au Danemark, c'est qu'il y a beaucoup de cabanes à disposition pour se reposer. J'ai pris goût à l'aventure. Je pratique régulièrement le « bike packing », c'est-à-dire que je pars « léger » avec deux sacs accrochés à la selle ou au guidon. Avec le confinement, j'ai eu le projet d'aller plus vers le sud. C'était l'année dernière. J'ai quitté Rendeux en direction du Luxembourg, puis vers la France, l'Allemagne, l'Autriche, j'ai traversé le Tyrol, l'Italie, j'ai longé la côte adriatique puis j'ai rejoint la Croatie, la Bosnie, la Bulgarie pour enfin arriver à la Mer noire. Au total, je suis parti 82 jours et j'ai parcouru 4973 km à vélo. Le retour s'est fait en car (33 heures de route).»*

Au cours de ses aventures, Kenneth a eu l'occasion de faire de belles rencontres : *« Les gens étaient intrigués et venaient vers moi. Un vélo : cela incite à discuter. En Allemagne, j'ai été invité par une famille à passer deux jours dans un refuge en montagne. On a mis le vélo sur leur jeep et j'ai passé deux journées avec eux. En Grèce, j'ai été invité à la Pentecôte orthodoxe et j'ai partagé le festin au village. Dans les Balkans, il n'y a pas encore beaucoup de touristes, les gens sont généreux et ils me proposaient très souvent une tasse de café. A chaque fois, on se débrouille, on parle un peu anglais, on fait beaucoup de gestes... »*

Un tel voyage se passe-t-il sans encombre ? *«C'est certain que les problèmes techniques sont nombreux. Par exemple, j'ai eu la chaîne du vélo qui a explosé en montagne, j'étais seul et à 20 km d'un magasin... Heureusement, j'ai croisé d'autres cyclistes qui ont été me chercher une nouvelle chaîne ! Une autre fois, alors que j'étais en montagne et en pleine tempête de neige, c'est le bras du porte-bagage qui a lâché... Là, j'ai failli "péter un câble..." Plus tard, un représentant de la firme qui fabrique ce type de porte-bagage m'en a offert un nouveau ! »*

Les futurs projets ? *«Dans deux ans, je voudrais partir en Mongolie et aller au Japon. Il me faut une bonne préparation. »*

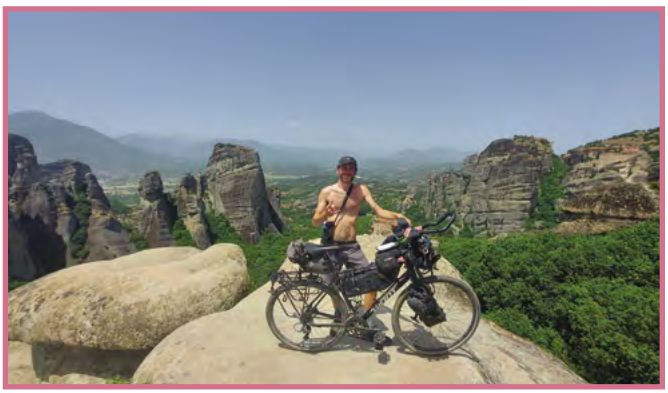

Kenneth est aussi un jeune entrepreneur. Au travers de sa passion, il a lancé sa propre agence de cyclotourisme: «Les Cyclopades».

«L'idée, c'est de proposer des voyages à vélo à des prix démocratiques. Je m'adresse à un public à partir de 18 ans. Les participants ont la possibilité de bénéficier du matériel tel que les vélos, les tentes, … Ils ne doivent donc pas investir des sommes importantes pour l'équipement. Je prépare l'itinéraire, je fais la check-list et j'accompagne les participants pendant tout le séjour. Je leur apprends à ménager leurs forces, à organiser un bivouac, … Il y a différents trajets possibles en Wallonie. Je voudrais en priorité faire découvrir l'Ardenne et les Cantons de l'Est.»

Kenneth explique : *« Ce style de voyage, c'est un genre à part entière : on se déplace lentement, par tous les temps. On fait des rencontres inattendues. Chaque lieu découvert est une récompense de l'effort accompli. Je voulais aussi proposer une formule pour voyager de manière écologique. J'aimerais que cela donne une image jeune et dynamique de la région. J'aimerais aussi aider les gens à être autonomes et à se dépasser, leur donner la soif de découvrir.»*

Renseignements sur la page Facebook :
https://www.facebook.com/Les-Cyclopades-110275734871562
les.cyclopades@gmail.com
0477/38.17.48

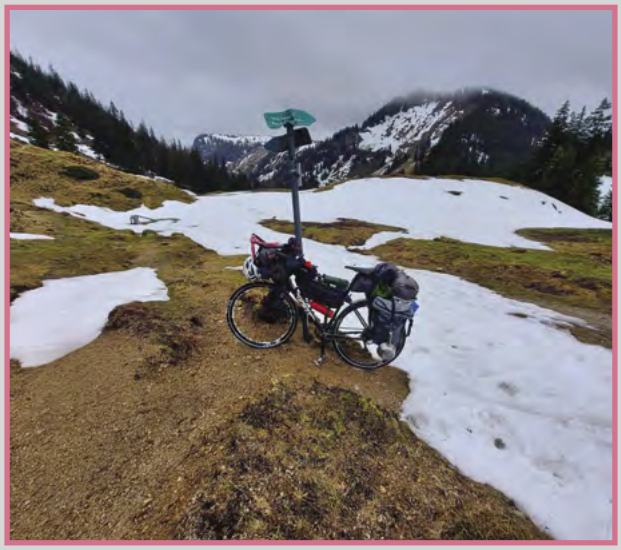

Hugo crée une page pour relayer les informations locales

Je m'appelle Hugo, j'ai 14 ans. Je suis passionné par l'audio-visuel et j'ai ainsi créé une page Facebook.

Cette page aura pour but de rassembler toutes les infos de la vie locale de Rendeux et ses villages avoisinants.

En plus, les mercredis et samedis, une vidéo expliquera toutes les infos en vidéo.

Comment me suivre ? **Allez aimer la page Facebook «Infos Marcourt et les vallées».**

Cette page sera un peu celle de tous les habitants, alors si vous voulez partager quelque chose ou une suggestion n'hésitez pas à m'en informer sur le Messenger de la page Facebook ou par email : **infos.rendeuxetmarcourt@gmail.com**.

Grâce à vous, on pourra la faire évoluer au fil des saisons.

Devoir de mémoire

L'épopée des «400» de Hogan

Décembre 1944 : une page de la Bataille des Ardennes s'écrit dans le village de Marcouray. Le colonel américain Sam HOGAN et ses hommes y sont encerclés par l'armée allemande. Le gradé rejette un ultimatum allemand et refuse de se rendre.

La nuit de Noël, les Américains sabordent leurs véhicules et quittent discrètement Marcouray à pied en laissant dans le village les soldats blessés.

Ils parviennent à tromper la vigilance allemande, à traverser les lignes ennemies et à retrouver l'armée américaine à Soy.

Le 19 décembre dernier, le fils et la fille de Sam HOGAN, William et Mary, tous deux lieutenants-colonels dans l'US Army, sont venus rendre un hommage à leur papa et à sa task force. Un monument et un panneau informatif ont été érigés par la Commune au lieu-dit «Fondra», entre le village de Beffe et celui du Bois-d'Arlogne, le long de la voie que l'unité HOGAN a probablement empruntée il y a 77 ans.

Ce projet a été réalisé à l'initiative de l'association «The Bro», active dans les reconstitutions historiques et dans laquelle s'implique notamment M. Philippe DESSAUCY de Magoster. L'association a également organisé une marche du souvenir sur les traces du colonel HOGAN et de son bataillon, de Marcouray à Soy.

William et Mary ont vécu avec beaucoup d'émotion leur séjour en Belgique. Ils étaient hébergés dans un gîte à Marcouray, aménagé dans l'ancienne ferme où leur père avait aménagé son Q.G.

Les restrictions sanitaires en vigueur en décembre n'ont malheureusement pas permis d'organiser une cérémonie d'hommage à grande échelle. D'autres commémorations y seront organisées à l'avenir.

Ce site est à découvrir. La stèle est un hommage au colonel HOGAN et à ses hommes. Elle est aussi un témoignage du sacrifice de nombreux jeunes soldats américains tombés dans notre région au cours de la Bataille des Ardennes.

#Ça, c'est la Province !

Senior Focus : la boîte qui sauve des vies

Savez-vous que le frigo d'une personne âgée peut contenir des informations personnelles et médicales de haute importance ? C'est simple, jaune et efficace.

Pour que les services de secours puissent accéder rapidement à ces informations, en cas de disparition ou de malaise d'une personne, la Province de Luxembourg propose aux seniors de remplir une fiche descriptive et une fiche médicale et de les placer dans une boîte jaune dans le frigo. La fiche descriptive peut être complétée par la personne elle-même, un proche ou un professionnel. La fiche médicale, quant à elle, doit être remplie par le médecin généraliste (la médication peut être mise à jour par un service infirmier ou le pharmacien de référence). Toute personne de plus de 75 ans peut demander cette boîte gratuitement à sa commune.

Infos : sp.social@province.luxembourg.be - 063/212 747

Découvrir l'agriculture avec Agripédia@lux

AgripediaLux, c'est le moyen de mieux connaître l'agriculture en province de Luxembourg ! Comment ?

En visitant l'exposition située dans le ferme de Corbion au Fourneau Saint-Michel, expo proposée tant aux familles qu'aux écoles avec des animations pédagogiques et des ateliers pratiques, interactifs et ludiques. En faisant appel au bus de la Province, la version mobile de ce projet, Agripédia@on the road, qui se rend dans les écoles pour proposer ses ateliers. En demandant Agripédia@box, la malle pédagogique à disposition des enseignants ou le dossier pédagogique pour préparer au mieux la visite. Et, pour tous, en parcourant les 6 boucles pédestres d'environ 6 km tracées en milieu agricole et agrémentées de panneaux didactiques traitant de la thématique et du quotidien des exploitations traversées.

Infos : www.agripedialux.be - 084/220 240.
agripedialux@province.luxembourg.be

La gestion des cours d'eau, c'est aussi l'affaire de la Province

Peu de gens le savent, mais la Province est chargée de la gestion des cours d'eau classés en 2ème catégorie.

Pour ceux de 1ère catégorie, d'un bassin versant de moins de 100 hectares, le gestionnaire est le propriétaire riverain. Ensuite, de 100 hectares jusqu'à ce qu'il traverse la limite d'une ancienne commune, c'est la 3ème catégorie dont la gestion est communale. Au-delà, de cette limite (jusqu'à 5000 hectares), ce sont les cours d'eau de deuxième catégorie dont la gestion est assurée par la Province. Cela concerne l'entretien du cours d'eau : berges et végétations, stabilité, maintien d'un gabarit suffisant, préservation des aspects environnementaux..., et réparations des ouvrages. Les inondations de 2021 ont permis à la Province de démontrer sa grande utilité dans ce domaine. Ses membres ont été mobilisés pour établir un relevé précis de l'ensemble des dégâts nécessitant une intervention urgente, notamment en termes de sécurisation. Une estimation globale des montants nécessaires aux réparations et à la sécurisation a été calculée. Plus d'1,3 million d'Euros ont été mobilisés. Les travaux urgents ont été priorisés et réalisés.

Bibliothèques provinciales : de tout et pour tous !

Grâce à la mutualisation des collections de 33 bibliothèques et 8 centres de documentation de la Province de Luxembourg, chaque habitant a accès à plus de 530.000 titres et 1.340.000 documents : ouvrages en tous genres, livres (dont des mangas pour les ados et certains en de multiples exemplaires), jeux... Tous sont accessibles via le portail du réseau des bibliothèques et ludothèques www.bibliotheques.province.luxembourg.be . Et parce que chacun a le droit d'accéder à la lecture, deux biblio-ludobus vont porter livres et jeux là où ils ne sont pas disponibles. Pour les 100 ans des bibliothèques publiques, un ouvrage a été réalisé avec 100 témoignages récoltés dans toutes les communes. Celui-ci est disponible dans les bibliothèques provinciales.

Infos : 084/311 058 - bibliotheque.locale.marche@province.luxembourg.be

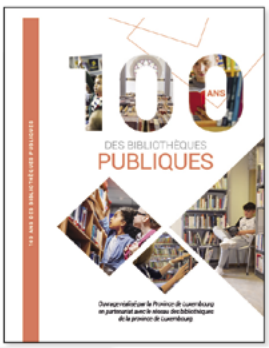

Événements

Saint-Thibaut : inauguration du nouveau tilleul

D'antan, près de la source Saint-Thibaut, il y eut un arbre très remarquable, un frêne centenaire d'une ampleur majestueuse. Sous cet arbre protecteur, les pèlerins buvaient l'eau de la source, et déposaient leur croix en bois en remerciements, y trouvant reconnaissance, quiétude et espoir.
Avec le passage du temps, comme tout un chacun, l'arbre est retourné à la terre, la source y coule toujours, mais seule, orpheline de son gardien.

Rendeusien(ne)s, amis des arbres ou de la source Saint-Thibaut

La Royale asbl chapelle et ermitage Saint-Thibaut se réjouit de vous inviter à une cérémonie forestière historique pour célébrer le remplacement du frêne séculaire:

Inauguration du nouveau tilleul, gardien symbolique de la source miraculeuse de Saint-Thibaut

avec les sonneurs de cors de chasse du Val de l'Ourthe.

Quand : Samedi 23 avril 2022 à 14h30
Où : Source de Saint-Thibaut, 6987 Rendeux - Marcourt

Accès : à pied, 40 minutes en montant du pont de Marcourt, ou 2 km en voiture en venant d'Hodister jusqu'au parking forestier puis 300 m à pied.

A 14h15, nous descendrons à pied de la chapelle Saint-Thibaut jusqu'à la source, pour y entendre de courts exposés :

- Histoire de la source miraculeuse et du frêne séculaire, par Jacques Martin, Président de l'asbl.
- L'énergie exceptionnelle de l'eau de la source St-Thibaut (prenez votre gourde) et la symbolique du tilleul, par Alain Purnode.
- Bénédiction du tilleul symbolique, par l'abbé Aphrodis.
- Vœux aux arbres selon les rites druidiques, par Sophie Vandenkerkove, druide (enfants, adules peuvent apporter leurs vœux, dessins sur papier, pierre, fleurs, croix...)
- Le mot du Bourgmestre de Rendeux.
- Verre de l'amitié vers 15h15 et jeux pour les enfants, à la source ou à la chapelle selon la météo.

Si vous souhaitez des infos pour rejoindre les gardiens bénévoles de la chapelle, contactez-nous sur l'adresse **saintthibaut.marcourt@outlook.be** ou en soirée via le **0474/757.988**.
V. Lebouteiller, de la Royale ASBL Chapelle et Ermitage Saint-Thibaut

Société de pêche «LA ROUSSE»

SAMEDI 19 MARS

À L'OCCASION DE L'OUVERTURE

TRUITES, les pêcheurs et sympathisants sont attendus au "Pont de BEFFE":

12h : la traditionnelle fricassée au lard de l'ouverture.

13h : empoissonnement spécial de 20kg de truites dans l'Ourthe.

PAF 5 €

Renseignements et carte de membre 0491/130.196

DIMANCHE 1 MAI

GRANDE BROCANDE, VIDE GRENIER RENDEUX-HAUT

(nouveau parking) en bas de la salle SCHERES.

Réservation obligatoire, par 5 mètres (5€) au 0491/130.196

Installation dès 6h, sécurité COVID assurée.

Org. Société de pêche

OurthSEL

La prochaine séance de présentation, d'information et de possibilité d'inscription pour OURTH'SEL

(Système d'Echange Local, de services et d'objets)

se déroulera

LE SAMEDI 26 MARS

de 19h00 à ±20h15

à la petite salle Schérès

Vous êtes les bienvenu.e.s !

Merci d'annoncer votre présence au **084/34.50.13**

Masques et respect des conditions sanitaires du moment

www.ourthsel.be

L'urgence d'un changement

Vu l'urgence de la préservation de notre environnement, nous avons réuni un groupe de travail autour de la problématique de l'usage intempestif de pesticides en Belgique (pays qui détient la cinquième place parmi les champions européens de l'utilisation de pesticides).

Nous pensons qu'à partir de petites initiatives locales, il est possible de déclencher un comportement individuel responsable, allant dans le sens d'un abandon de l'usage de ces pesticides si dommageables pour notre environnement et notre santé.

Dans l'espoir que les habitants de notre commune participent à cet élan, notre groupe l'a baptisé "Commune en transition écologique : vers le zéro pesticide".

Nous souhaitons vous informer sur les dangers des pesticides et les alternatives très simples à appliquer. Un documentaire sur le sujet est prévu le dimanche 27 mars 2022 à 11h.
Vous souhaitez en savoir plus :

LES DANGERS DES PESTICIDES EN IMAGES
Dimanche 27 mars 2022 à 11h - Cinéma Plaza à Hotton - PAF 5€

11h : Accueil
11h15 : Projection du Documentaire
12h : Débat et partage

Réservation souhaitée : 084/37.86.98
Nous contacter : zeropesticide.rendeux@gmail.com - Commune en transition : zéro pesticide

Organisation d'évènements

Vous organisez un évènement public sur le territoire de la commune de Rendeux ?

N'oubliez pas d'en informer préalablement l'administration communale.

Vous trouverez la procédure et les informations nécessaires sur le site internet www.rendeux.be › rubrique Loisirs – Organisation d'événements

Une question ?
Thomas DELBART
Responsable de la planification d'urgence
084 37 01 77 - 0478 36 21 75
thomas.delbart@rendeux.be

APPROUVÉ

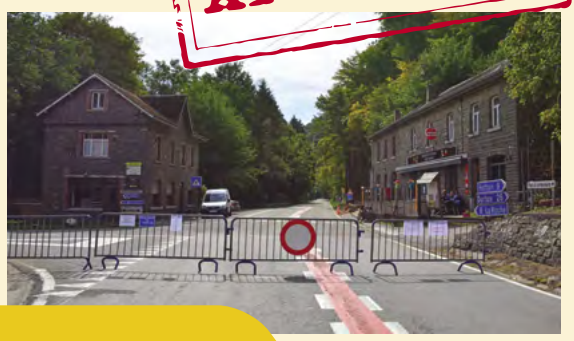

Agenda

Date	Evènement	Informations
18-19-20/03	Inauguration bibliothèque	Voir page 59 - Org : Bibliothèque
19-20 et 26-27/03	Journées wallonnes de l'eau	Voir page 59 Org : Contrat Rivière Lesse et Ourthe
19/03	Ouverture de la pêche	Voir page 59 - Org : La Rousse
24/03	Festival à travers Champs	Voir page 24 - Org : MCFA
26/03	Séance d'information OurthSEL	Voir page 59 - Org : OurthSEL
27/03	Projection «Les dangers des pesticides en images»	Voir page 60 - Org : Commune en transition : Zéro Pesticide
31/03	1e petit marché des producteurs de la saison	Tous les jeudis de 15h30 à 18h30 sur le parking à côté de l'école communale (voir page 34)
03/04	Balade pour Ethan	Voir page 34 - Org : MMC United Vets et Ecole communale
03/04	Vide Dressing La Golette	Voir page 60 - Org : La Golette
Du 04/04 au 15/04	Plaines communales	Voir page 46 - Org : CPAS
22/04	Conférence sur le sommeil	Voir page 47 - Org : Chromo+
23/04	Inauguration tilleul Saint-Thibaut	Voir page 58 - Org : ASBL Chapelle et Ermitage Saint-Thibaut
28/04	Conférence « Prévenir les brûlures et incendies à domicile »	Voir page 49 - Org : CCCA
Mai	Rando VTT Marcourt	À venir
01/05	Brocante et Vide Grenier Rendeux-Haut	Voir page 59 - Org : La Rousse
05 au 08/05	Grand Nettoyage de Printemps	Nettoyage des bords de routes et berges - Voir page 9
07/05	Marché de printemps et aux fleurs Marcourt	De 14 à 18h, fleurs sur commandes Org : RSI Marcourt-Beffe en collaboration avec le CFJ Marcourt

Infos utiles

Les Tournesols

Route de Marche, 9 - 6987 RENDEUX
084/34.53.10

Les Passagers du Pays

Un problème de mobilité ?
Pour quelque motif que ce soit… santé, loisirs, courses, formations, travail… Nos chauffeurs bénévoles peuvent vous aider !
Affiliation annuelle : 5,00 €
Km parcouru : 0,3707 €
Il suffit de téléphoner quelques jours à l'avance au 0496/86.82.46

Le Savoir-Fer

Lavage et/ou séchage,
repassage de votre linge au Savoir-Fer.

Magasin de vêtements de seconde main

Dépôt de vêtements (hommes, femmes, enfants) de seconde main.
Le Savoir-Fer et le magasin de vêtements sont accessibles :
Lundi 8h à 16h30
Mardi 8h-12h et 13h-16h
Mercredi 8h à 16h30
Jeudi 8h à 17h30
Vendredi 8h à 12h

ALE

Une de ses missions principales est de donner la possibilité aux chômeurs de longue durée d'exercer des activités auprès de particuliers, d'autorités locales, d'institutions d'enseignement, d'ASBL ou d'entreprises (agricoles – horticoles).

Contact : GILLET Véronique 0476/06.08.04
Route de Marche, 9 - 6987 Rendeux-Haut

Ouvert tous les jeudis de 13h à 16h30 (en période COVID, uniquement sur rendez-vous).

S.E.L. Rendeux

www.ourthsel.be
claire.de.wit@marche.be
084/34.50.13

Co-accueil CPAS

Le Co-accueil du CPAS de Rendeux est géré par le «Cerf-volant».

Contact : **Madame Fonck au 086/34.93.50**
Retrouvez les coordonnées des Accueillantes de Rendeux sur www.rendeux.be
> onglet économie/annuaire économique/ services aux personnes

Immondices / PMC

Collecte hebdomadaire des déchets résiduels et bios (sacs gris et verts) chaque mardi dès 6h.
Collecte des PMC (sacs bleus) les mardis 15 et 29 mars, 12 et 26 avril, 10 et 24 mai et 07 juin dès 6h.

Pour une question relative à la collecte des déchets, appelez le **063/42.00.32** entre 13h00 et 17h00 ou envoyez un email à l'adresse **collectes@idelux.be**.

Recyparc
Jusqu'au 30 avril, le Recyparc est ouvert tous les jours de 12h à 18h et le samedi de 9h à 18h.
A partir du 1er mai, le Recyparc est ouvert tous les jours de 13h à 19h et le samedi de 9h à 18h.
L'accès au parc se termine un quart d'heure avant l'heure de fermeture.

Fermeture du Recyparc les dimanches et les: 15/03 (formation), 18 et 30/04, 26/05, 06 et 13/06.
Contact : 084/47.83.23

Calendrier de l'O.N.E.

Passage les 2e vendredis du mois
Prochains passages :
11/03-08/04/13/05-10/06
Les consultations se font uniquement sur rendez-vous. Pour tout renseignement pratique (horaire de passage, prise de rendez-vous, …), n'hésitez pas à me contacter au 0499/57.26.43
Le docteur de Maesschalck assure les consultations au car.
Votre PEP's : Sylvia De Block

Services de garde

Consultez le site www.santefamenne.be pour connaître les services de garde.

Médecins

Les jours ouvrables (du lundi au vendredi), à partir de 19h jusqu'à 8h le lendemain, un service de garde en médecine générale est assuré par les communes de Rendeux et de Hotton.

En cas d'appel durant ces heures, le répondeur téléphonique de votre généraliste vous indiquera le médecin qui assure la garde à ce moment.

Si vous appelez le 1733, vous serez également dirigé vers le médecin de garde.

Les WE et jours fériés pour appeler un médecin de garde en Province de Luxembourg, contactez le 1733, N° d'appel unique.

- Le PMG fonctionne uniquement sur rendez-vous du vendredi soir 20h au lundi matin 8h (les jours fériés de la veille 20h au lendemain 8h).
- Les rendez-vous se prennent en composant le 1733.
- N'oubliez pas de vous munir d'une vignette (et si disponible, la carte d'identité du patient).

Vétérinaires

Cabinet vétérinaire de Rendeux :
Mascetti Christophe
Rue de La Roche 6, 6987 Rendeux
0474/51.81.92

Collecte de sang

MARCHE - Service de Transfusion
Rue du Vivier, 24
6900 AYE
Les mardis de 15h00 à 19h30
(sur rendez-vous : 084/56.41.52 ou lien@croix-rouge.be)

LA ROCHE - Floréal Hôtel
Avenue de Villez, 6
6980 La Roche-en-Ardenne
Jeudi 12/05/2022 de 15h à 19h30
sans rendez-vous

HOTTON - Espace Culturel
Rue des écoles 55
6990 HOTTON
Mercredi 08/06/2022 de 15h00 à 18h45
sans rendez-vous

Pharmaciens

Trouvez une pharmacie de garde près de chez vous.
http://www.pharmacie.be

Grâce à l'outil de recherche sur cette page d'accueil, vous pouvez facilement et très rapidement trouver une pharmacie de garde près de chez vous.

Police

Contact Police locale
Rue de La Roche, 36
6987 RENDEUX
Tel : 084/24.48.30
Fax : 084/24.48.39
ZP.FamenneArdenne.DirDivCentre@police.belgium.eu
(contact personnel et/ou direction avec la Division Centre de la zone de police).

Agent de quartier :
Madame Céline Body
GSM : 0470/860.482
celine.body@police.belgium.eu

Nouveau responsable cellule Rendeux/Hotton :
Monsieur Jerôme Dropsy
jerome.dropsy@police.belgium.eu

Permanences
Les mardis de 8 à 12h

Sur rendez-vous du lundi au vendredi
de 8 à 12h au poste de Durbuy 086/21.93.40

Sur rendez-vous 7j/7 24h/24
au poste de Marche 084/31.03.11

réalisation : www.studioeventail.com

Editeur responsable : Monsieur Cédric LERUSSE, Bourgmestre, rue des Martyrs, 30 - 6987 Marcourt